

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

18e ANNEE.—No 898

MONTREAL, 20 JUILLET 1901

5c LE No



LA FAMILLE IMPERIALE DE RUSSIE

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 20 JUILLET 1901

ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 6 Mois, \$1.50
4 Mois, \$1.00 Payable d'avance

L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

ANNONCES :

1er insertion 10 cents la ligne
Insertions subséquentes 8 cents la ligne

Tarif spécial pour les annonces à terme.

Publié par la Compagnie d'Imprimerie LE MONDE ILLUSTRÉ
42, Place Jacques-Cartier.

LA VIE COURANTE

Il a été récemment annoncé, de source officielle, que le procès en béatification de la Mère d'Youville, fondatrice de nos admirables Sœurs Grises de la Charité, allait s'instruire à Rome. Et cette bonne nouvelle a rempli d'allégresse les cœurs de tous les catholiques canadiens. C'est notre ferme espoir que la cause est pour ainsi dire gagnée d'avance—sauf tout respect pour le jugement définitif et infailible de l'Eglise—et qu'une sainte du Canada prendra place, avant longtemps, sur nos autels.

Mais sait-on bien qu'à part cette vénérable religieuse, que nous donna la France et qui mourut parmi nous, en odeur de sainteté, il existe un autre sujet d'élite, fils de notre terroir celui-là, et qui s'en fut mourir en France, martyr de la foi catholique ?

C'était pendant les horreurs de la révolution française, à la journée sanglante du dimanche 2 septembre 1792, alors que plus de cent prêtres français ayant refusé d'apostasier, en prêtant l'infâme serment de la "constitution civile du clergé," furent massacrés sans pitié par la populace en délire, dans le couvent des Carmes, qui leur avait servi de prison. Au nombre de ces martyrs généreux figurait M. P. Grasset de Saint-Sauveur, archiprêtre de l'Eglise de Sens, né à Montréal, Canada, en avril 1758.

Or, avec l'approbation du cardinal Richard, archevêque de Paris, des prêtres des France entreprennent aujourd'hui des démarches pour faire canoniser tous ces martyrs, au nombre desquels notre illustre compatriote M. Grasset se trouverait à prendre rang parmi les saints du ciel que vénère officiellement l'Eglise.

Monseigneur l'archevêque de Montreal, nous apprend la *Semaine Religieuse* de ce diocèse, a gracieusement accordé son approbation, et il a même souscrit avec largesse au fonds nécessaire pour conduire à bonne fin cette noble tentative. La *Semaine Religieuse* invite à présent tous les catholiques du Canada à fournir leur obole pour le succès de ces démarches, et nul doute qu'on s'empressera de répondre à l'appel, plus patriotique objet ne pouvant guère s'offrir à nos suffrages : puisqu'il s'agit de la canonisation de l'un des nôtres, d'un compatriote.

. Pendant que l'Eglise catholique poursuit ses conquêtes pacifiques et multiplie les bataillons d'élite de ses triomphateurs, tout en procédant avec la plus absolue discrétion avant de leur attribuer, toutefois, les palmes de la sainteté, de nouvelles occasions lui sont sans cesse offertes de subir encore des martyres qui la conduiront à de nombreux mais incontestables triomphes nouveaux.

Aujourd'hui, c'est la loi de haine qui vient d'être définitivement votée par les Chambres de France contre le Congrès de ce pays et qui doit être suivie, du moins en ce qui concerne les sectaires qui l'ont

concoctée, de dispersion et d'expulsion de ces saintes milices, loin du sol qu'elles ont, pourtant, si généreusement fécondée de leurs labeurs apostoliques et de leurs héroïques souffrances.

La protestation de Rome s'est pas fait attendre, contre cet attentat à la liberté, de la part de gens qui s'en prétendent les champions et qui n'en sont que de tristes abuseurs...

Le 6 juillet courant, le service télégraphique international nous apportait les renseignements suivants, qui méritent d'être consignés pour l'histoire, tant à cause de leur valeur intrinsèque que pour les modifications profondes dont elles pourraient bien n'être que les avant-coureurs, dans les relations officielles du Vatican avec le gouvernement de la République française.

Recueillons donc et lisons avec affection cette belle page, où le Pape se dresse avec majesté en face de la persécution moderne et, sans vaine complaisance, comme sans fausse irritation, la stigmatise comme elle le mérite.

Le Pape vient d'adresser aux directeurs et aux supérieurs généraux des ordres religieux français une lettre condamnant la loi d'exception contre les congrégations religieuses, que vient d'adopter le Parlement français.

La lettre dit que Sa Sainteté est très affligée de la gravité des attaques faites récemment par certaines nations contre les institutions et les ordres religieux. Non seulement on a ainsi profondément blessé l'Eglise dans ses droits, mais ses moyens d'action en ont été atteints ; celui qui touche aux prêtres ou aux moines touche à la prunelle de l'œil de l'Eglise. Le Pape condamne sévèrement la promulgation de pareilles lois par un pays envers lequel il a toujours témoigné une grande sollicitude. Sa Sainteté désire offrir ses consolations aux institutions et aux ordres qui souffrent de la haine contre l'Eglise. Elle les invite à redoubler de foi, d'ardeur, de prière et de bonnes œuvres, à imiter les exemples des bienheureux fondateurs d'ordres et à répéter les sublimes paroles du Christ : "Père, pardonnez-leur."

La lettre se termine ainsi : "Consolez-vous en Dieu. Le Pape et le monde catholique tout entier sont avec vous."

. La vitalité de la presse française au Canada ne paraît pas menacée de s'éteindre, tout s'en faut. De nouvelles fondations viennent, chaque jour, témoigner que dans les sphères de la vie intellectuelle, comme partout ailleurs, l'influence française entend s'affirmer de plus en plus, en ce coin du Nord-Amérique où les Franco-Canadiens ont pris pied, avec l'intention bien arrêtée de s'y maintenir.

Naguère, c'était la nouvelle revue scientifique de notre ancien collaborateur et ami, le Dr Pierre Bédard, dont nous annonçons l'apparition.

Puis, l'on nous a donné à espérer la naissance d'une grande revue littéraire, à Québec, pour le mois de décembre prochain, sous un nom très sympathique et plein de promesses : *La Nouvelle France*.

Ces jours-ci va paraître le premier numéro d'un nouveau journal hebdomadaire, à Saint-Jérôme : *La Nation*, qui doit nous ramener dans le service actif de la publicité une plume dont l'absence se faisait vivement regretter, depuis une quinzaine de mois, celle de M. G.-A. Nantel, avocat, publiciste et ancien ministre à Québec.

Enfin, un autre publiciste qui, en des jours déjà éloignés, se créa également une assez enviable réputation, M. Fabien Vanasse, jadis rédacteur en chef de feu le journal *Le Monde*, vient aussi de reprendre la plume, qu'il avait déposée depuis quelques années déjà. Il nous revient comme directeur d'une nouvelle revue mensuelle : *Politique, historique, financière et commerciale, L'Economiste Canadien*, dont le prospectus ne fait que de cheoir sur ma table de travail.

Ce prospectus est une étude très fouillée, de main de maître, exposant l'opportunité de l'œuvre entreprise, et dont certains passages particulièrement me semblent mériter qu'on s'y arrête.

Et d'abord le début :

Nous entreprenons aujourd'hui la publication d'une revue politique qui s'appellera *L'Economiste Canadien*. La publication, qui sera d'abord mensuelle, contiendra trente-deux pages de matière et le prix de l'abon-

nement est fixé à deux piastres par année, ou une piastre pour six mois.

Nous ne demandons point le bienfait de l'existence pour cette publication, sous de faux prétextes.

L'Economiste n'empiètera pas sur le terrain des voisins. Il prend une place vide et qui n'a pas encore été occupée dans la presse canadienne. Il n'y a pas de droits acquis à froisser, ni de concurrence à faire. La Revue prétend avoir droit à une petite place sous le soleil, à côté des ouvriers de la pensée, et on ne trouvera pas mal qu'elle réclame sa part de travail dans les luttes pour la vie, et sa part d'honneur et de service des grands intérêts de la religion et de la patrie.

Tel est notre but, et voici nos couleurs ; *L'Economiste* est Catholique, Canadien et indépendant des partis politiques.

Nous donnerons quelques développements à ces trois pensées, qui sont l'âme même de notre programme.

La profession de foi religieuse, à présent :

Pro Deo.

L'Economiste est catholique.

Cette Revue est catholique parce que nous savons que les principes du christianisme conservés, transmis et appliqués d'âge en âge, depuis vingt siècles, par l'Eglise de Dieu, sont les seuls capables d'assurer la grandeur morale et le bonheur des peuples.

Arrêtons-nous maintenant aux considérations politiques : elles sont d'une haute et patriotique portée :

Non fecit taliter omni nationi.

L'Economiste est canadien.

Nous ne sommes plus à l'âge des illusions. Il y a longtemps que nous avons laissé les chemins verts du printemps, pour les sentiers abrupts et rocailleux de la vie réelle. A cette saison de la vie, les années, devenues plus mûres au soleil d'automne, nous font envisager les choses avec plus de calme et plus d'attention. Aussi ne cédonous-nous à l'empire d'aucune exaltation patriotique en formulant ce second article de notre programme.

C'est notre profonde conviction : le peuple canadien est providentiellement appelé à former, dans cette partie de l'Amérique du Nord, une nation distincte, indépendante, alliée par le sang, l'amitié et les intérêts matériels aux plus puissantes nations de la terre.

Telle nous paraît être la destinée manifestée des divers groupes de populations qui habitent aujourd'hui le territoire canadien, de l'Atlantique au Pacifique.

Plus loin, nous lisons :

Tournons encore une autre page de notre histoire. Voilà qu'un orage terrible se prépare dans le ciel de France. Les choses vont mal au dedans et au dehors de la mère patrie. Endormies dans les plaisirs d'une cour dissolue, les autorités françaises n'ont plus le temps, ni la pensée, de songer aux intérêts de la colonie canadienne, ni de pourvoir à sa défense contre ses ennemis, qui redoublent d'ardeur et augmentent leurs forces. Et, un jour, malgré des prodiges de courage et de valeur, la petite armée de Montcalm, jusqu'à lors victorieuse, succombe sur le mémorable champ de bataille des Plaines d'Abraham, à la porte de Québec ; le drapeau de la France repasse les mers, et les couleurs triomphantes de l'Angleterre flottent sur les murs de la cité de Champlain, et quelques mois après le Canada changeait de maître.

Dieu le voulait ainsi. Par ce moyen, il sauvait le rameau canadien qu'il détachait du vieux tronc, juste au moment où celui-ci allait être dépouillé et brisé par la tempête. Quel eût été, en effet, le sort de la colonie, dans la grande tourmente de 1789, qui couvrit la France de sang, de ruines et de hontes ? Serions-nous aujourd'hui, les paisibles possesseurs des libertés religieuses, civiles et politiques dont nous sommes si fiers ? N'aurions-nous pas subi le sort de nos frères Louisianais ? En nous associant à un pays doté des institutions publiques les plus libres et les plus fortes de la terre, au moment même où la liberté agonisait en France, Dieu sauvait notre peuple et assurait son existence.

Transplantées sur le sol canadien, les fortes institutions politiques anglaises ont vite pris racines et se sont développées, non pas sans difficultés, mais grâce à la tenacité de la foi religieuse et nationale de ceux que Dieu appelait à la direction des affaires du peuple.

Le chapitre IV du "prospectus" n'est pas moins digne de fixer l'attention. C'est une hymne de reconnaissance aux luttes patriotiques de nos pères, et un coup d'œil plein d'espoir jeté sur notre avenir national. Ces choses-là, quand elles sont bien dites, on ne saurait leur ménager trop de publicité. Je cite donc intégralement :

Et meditati sunt inania.

Après la cession du Canada à l'Angleterre, par le traité de Paris, en 1763, les sociétés religieuses et nationales du Royaume Uni organisèrent sans retard un fort courant d'émigration des Iles Britanniques vers les nouveaux domaines de la Couronne.

Dans l'idée des promoteurs de cette colonisation, le Canada devait être un pays anglais et protestant, tout comme les colonies de la Nouvelle-Angleterre. On ne tenait aucun compte des anciens colons. Et, à la vérité, humainement parlant, les pauvres Canadiens, demeurés sur leurs terres dévastées par la guerre, devaient être fatalement anéantis par le nombre et la richesse des nouveaux arrivés.

D'années en années cette immigration augmenta. Au courant britannique vinrent se mêler d'autres courants partis des Etats du centre et du nord de l'Europe. Et toutes les fortes races de ces contrées sont aujourd'hui largement représentées dans la population de ce pays. Mais l'élément le plus considérable, pris comme point d'unité nationale, est encore l'élément canadien. Les descendants des colons de 1760 ont survécu, ils ont été les vainqueurs dans les luttes pour la vie.

Leurs fils se sont distingués. Parmi eux, nommons Panet, Papineau, Bédard, Bourdages, Duvernay, Nelson, Morin, Parent, car ils ont été les commandants de notre invincible garde nationale, dans l'arène mouvante et périlleuse de la politique, pendant les temps héroïques de notre histoire parlementaire. Ils n'étaient pas des lâcheurs devant les sollicitations ou les menaces du "Château". Ni Haldimand, ni Craig, ni Dalhousie, ni Colborne, ne purent jamais amoindrir leur courage ni vaincre leur énergie, dans la revendication de nos droits constitutionnels. "La garde meurt, et ne se rend pas", était leur fière devise, et, comme Cambrone, ils y furent tous fidèles. De Lorimier, Duguet et Cardinal l'ont éprouvé.

Saluons le vaillant évêque Plessis, le sauveur de nos libertés religieuses.

Voici Lafontaine, qui fut, avec Baldwin, le conquérant du gouvernement responsable, ce boulevard impuissable des libertés populaires.

Voici Cartier, le proscrit de 1838, qui fit, avec Macdonald, l'œuvre nationale de la Confédération Canadienne.

Mais terminons ici cette belle nomenclature, que nous pourrions augmenter encore de bien d'autres noms illustres, si l'espace nous le permettait. Au reste, le souvenir de ces patriotes distingués est encore trop vivace dans la mémoire du peuple, pour qu'il soit nécessaire de le lui rappeler.

Et à quel étrange retour des choses humaines n'assistons nous pas aujourd'hui ? Voilà que les fils de ceux qui ostracisaient nos pères, qui construisaient des échafauds, et dressaient des rôles de proscription, recherchent avec envie, aujourd'hui, l'alliance politique des fils des ostracisés, des victimes de l'échafaud et des proscrits de 1838 ; les violents préjugés d'autrefois diminuent chaque jour d'intensité ; dans toutes les couches sociales, on sent un mouvement sincère vers la conciliation et la bonne entente. C'est un noble effort pour le bien-être national ; et toutes ces aspirations vers l'union, et non la fusion, se réalisent, quand les divers éléments de notre population, mieux éclairés et animés d'un même sentiment d'amour pour la patrie canadienne, consacreront toutes leurs forces et leur énergie au progrès, à la prospérité et à la grandeur du Canada.

Notre patriotisme enthousiaste salue d'avance l'approche, le lever de ce beau jour ; car dès lors l'esprit canadien sera formé et la nation canadienne existera, dans toute la beauté de sa force et de sa puissance.

Sans doute que les Canadiens de descendance française ne peuvent pas et ne doivent pas oublier la noblesse de leur origine, ni l'histoire des ancêtres, ni les gloires de la vieille France.

Sans doute que les fortes races anglaise, écossaise et irlandaise, allemande, italienne et autres du Canada conserveront toujours un souvenir aimé de la patrie des aïeux.

Ces sentiments de la pitié filiale honorent le cœur où ils sont gravés en traits ineffaçables. C'est dans la nature humaine qu'il en soit ainsi. Tous les grands souvenirs de l'histoire d'Angleterre, toute cette lumineuse traînée de gloire que trace l'histoire de la France à travers les siècles — oui, toutes ces choses grandes et sacrées, si dignes de nos affections, peuvent bien encore enflammer nos âmes comme souvenir de la terre des aïeux, mais la France ni l'Angleterre ne sont la patrie des Canadiens.

Le Canada est notre seule et unique patrie. C'est ici la terre paternelle. Nos pères, des Français et des Anglais, ont acquis ce sol et nous l'ont légué, avec l'obligation d'en transmettre l'héritage, intact et agrandi, à nos enfants. Le Canada est le foyer, le "Home" bien aimé, de toute la famille canadienne ; ce n'est pas une terre de passage, un lieu d'exil que nous désirons quitter ; c'est la terre de notre jeunesse ; c'est la terre qui recevra nos cendres lorsque nous nous coucherons pour le long sommeil, à côté de

nos ancêtres ; c'est, en un mot, la Patrie — pour nous et pour nos enfants.

Voilà dans quel sens *L'Economiste* est canadien.

Nous croyons à l'unité nationale canadienne, et nous sommes en faveur du maintien de l'état politique actuel du Canada, (dégagé de certaines idées absorbantes qui semblent vouloir prendre cours en ce moment) parce que nous le croyons le mieux adapté au développement normal de cette union nationale.

Notre avenir, comme peuple, n'est ni dans la perpétuité du lien colonial, ni dans une fédération impériale, politique ou militaire, ni dans l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Elle réside dans l'indépendance, dont l'heure sera déterminée par la rapidité de nos progrès et du développement de nos ressources nationales. Notre état politique actuel fournit au peuple du Canada tout ce qu'il lui faut pour satisfaire ses aspirations et arriver à l'accomplissement de ses destinées.

L'Economiste Canadien annonce ensuite qu'il traitera des questions politiques, à la lumière des principes d'une saine économie et indépendamment de toutes les coteries qui se disputent le pouvoir. C'est le vœu sincère que nous formons, car c'est la condition *sine qua non* du succès auquel il peut aspirer légitimement dans la poursuite de la ligue de conduite très relevée qu'il s'est tracée.

* * Une autre belle page, de forte inspiration patriotique, et que je ne puis résister au plaisir de soumettre à mes lecteurs, c'est la suivante, écrite pour la *Revue Canadienne*, de juillet, par M. J.-L.-K. Laflamme, directeur de la *Tribune*, de Woonsocket. Elle tend au succès d'un mouvement qui a toutes mes sympathies, avec celles, j'en suis sûr, de chaque Canadien français convaincu de la survivance des traditions françaises en Amérique, mouvement dont je crois, avec M. Laflamme, qu'il est temps de lui donner le concours entier, efficace qu'il mérite : je veux dire le rapprochement, l'entente cordiale, l'effort d'ensemble de tous les fils de la Patrie canadienne-française, qu'ils soient d'un bord ou de l'autre de la ligne quarante-cinquième.

M. Laflamme écrit :

Depuis des années, depuis le jour où le grand Duvernay fondait le *Patriote* à Burlington, depuis le jour où le premier député français, Joseph Cyr, entra à la législature du Maine, en 1846, les Franco-Américains ont travaillé sans relâche à l'édifice de leur influence. Insensibles à la calomnie, fermes devant la persécution, ils ont brisé tous les obstacles et ont prouvé qu'ils étaient dignes d'une considération plus grande. *Pro aris et focis* ils ont passé à travers un demi-siècle de déboires, défendant leur langue, professant leur foi religieuse, faisant la conquête quotidienne de droits méconnus. "Aime Dieu et va ton chemin" était leur devise et ceux qui, de nos jours, ont le plaisir de contempler l'œuvre, sont unanimes à déclarer que cette devise n'a pas connu de défaillance. Après cinquante ans d'immigration nous avons célébré la Saint-Jean-Baptiste avec un enthousiasme, un patriotisme auxquels le Canada ne peut opposer que des égaux. Frères, que pensez-vous de notre œuvre ? "Par-dessus les frontières" refuserez-vous notre étreinte ?

Vous connaissez l'histoire des explorateurs de la Californie, l'Eldorado rêvé par Pizarro. Vous savez la course furieuse à la richesse qui, pendant quelques années, poussa les foules avides de bien-être vers les rives de l'océan Pacifique. Dans ce temps-là, la famille voyait un de ses membres s'élançant vers le "pays doré," dans l'espoir d'y conquérir, sinon la fortune, du moins l'aisance pour ceux qui restaient. Les explorateurs partis, on n'entendait plus parler d'eux, on les oubliait même quelquefois. Mais quelle joie, vingt-cinq ans plus tard, quand le disparu reparait ! Et lui était heureux de raconter aux siens ce qu'il avait fait là-bas, de leur dire combien il était digne de leur nom.

L'immigration des Canadiens aux Etats-Unis a été un peu cette course vers l'Eldorado. On partait pour quelques mois, une couple d'années, tout au plus. Mais le retour ne se faisait pas. Au lieu de retourner au pays, on faisait venir ses parents, ses amis et peu à peu la colonie grandissait, se faisait aux coutumes de la nouvelle patrie. L'esprit national, le sentiment religieux, conservés dans toute leur intégrité, présidèrent au développement de ce petit peuple qui se greffait sur le grand. On progressa à l'ombre tutélaire du drapeau de la liberté, et aujourd'hui deux millions de Canadiens, Américains par le serment, chantent le *Star Spangled Banner*.

Mais ces deux millions de Canadiens, restés Français

par le cœur, se présentent aujourd'hui à leurs frères du Canada et leur disent : "Voyez ce que nous avons fait depuis cinquante ans. Voyez nos églises, nos écoles, écoutez l'accent de notre langue et convenez que notre sang est bien le vôtre, que notre foi est bien celle que nous avons apprise à vos côtés."

"Fraternisons. Oublions tout ce qui nous a divisés dans le passé, et travaillons avec ardeur, quels que soient les drapeaux qui nous abritent, à agrandir l'influence française dans cette Amérique du Nord, découverte, colonisée, évangélisée par des Français."

Le rapprochement des Canadiens du Canada et des Franco-Américains est un projet qui mérite de grandir et nous espérons qu'il grandira. Laissons au temps le soin de prouver sa sincérité.

Oui telle est bien la note : Fraternisons ; soyons unis, et l'avenir est à nous, sur cette terre d'Amérique à nous Canadiens d'origine française, le groupe homogène le plus important qui vive aujourd'hui au sein de cette grande diversité de races qui caractérise les populations de l'Amérique du Nord.

RENÉ BERNARD

PRISE DE VOILE

Enfin, voici le jour auguste et solennel. Un gai soleil darde ses rayons sur la cime des montagnes. Un zéphyr printannier, dans les champs verdoyants, caresse les fleurs à peine épanouies.

Sur le flanc d'une colline est situé un monastère de religieuses, qui s'immolent pour les pêcheurs. A peine l'astre radieux du matin est-il paru, que la cloche du couvent retentit, comme la voix du Crucifié leur disant : "Levez-vous, mes bien-aimées ; avec moi, montez au Calvaire." Aussitôt elles sont levées, et traversent l'ombre froide du cloître. Elles se rendent au chœur pour offrir une nouvelle épouse à Notre-Seigneur.

La chapelle a revêtu ses plus brillants décors. La sacristine, avec empressement, dispose près de l'autel, du côté de l'épître, la robe virginale, le voile, l'anneau et la couronne, qui composent pour le Roi des cieux, la plus belle parure d'une âme droite et pure.

Tout-à-coup, dans un lointain mystérieux, on entend des chants mélodieux. Ils se rapprochent peu à peu... Ce sont les sœurs de celle qui, dans un moment, sera associée à cette troupe immaculée marchant sur les traces du Sauveur. Elles portent des cierges allumés. Elles sont revêtues de leurs grands manteaux blancs, qui indiquent la candeur de leur âme. Leurs grands voiles abaissés couvrent leur tête. Les saintes cloîtrées reprennent place auprès de cette grille, que seul le cœur d'une mère peut franchir. Dans un profond recueillement, elles prient pour leur jeune compagne.

La jeune novice, seule dans le sanctuaire, s'agenouille sur les dalles.

A l'aurore de sa vie, elle sera transplantée, comme une fleur naissante, au parterre des lis, où l'Epoux sacré se délecte. Elle ne redoute ni la solitude, ni la règle austère, ni les ennemis. Elle ne craindra pas de frapper son corps innocent, ni de déchirer sa chair virginale, pour l'expiation des péchés du monde.

Elle prononce ses vœux d'une voix femme, et tout d'une haleine.

Le célébrant dépose sur la tête de la nouvelle épouse le voile béni qui descend sur ses épaules et sur ses yeux. Il met à son doigt annulaire la bague d'alliance, puis étendant ses mains sur elle il la bénit. La prieure la conduit au chœur, et après le sacrifice, une voix semble lui dire :

"Le fardeau des péchés du monde est rude et grave, Ma pauvre sœur !... Pour tous les tyrans, sois esclave, Sois chaste, ô sainte enfant, pour tous les corrompus ; Bonne pour les pervers, sobre pour les repus ! Sois pauvre, l'on voit tant d'avarices hantées ! Souffre, il est des heureux ; prie, il est des athées, Pour ton œuvre sublime, ô ma sœur, sois bénie !"

FERNANDO.

Saint-Hyacinthe, juillet 1901.

L'avenir est aux hommes, et je crois bien, aux races qui aimeront la vérité d'un amour résolu.—DR MAURICE DE FLEURY.

Histoire ou légende

"Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable."

Le fait que nous allons rapporter, tout extraordinaire qu'il paraisse, semble revêtu de tels caractères de véracité que nous n'avons jamais hésité à y croire. Il est presque impossible qu'une répétition de phénomènes aussi étranges ait pris naissance dans le cerveau de plusieurs témoins rendus inconscients par une terreur imaginaire, surtout lorsque ces hommes sont des voyageurs ou traiteurs, gens les moins accessibles du monde au sentiment de la peur.

Le principal témoin de cette effroyable apparition fut le capitaine Dominique Ducharme, fameux voyageur de l'ouest, né à Lachine en 1765. D'autres témoins ont déclaré qu'ils affirmeraient sous serment l'authenticité de tous ces détails. D'ailleurs, pour ceux qui ont lu *Ea Magic au dix-neuvième siècle*, par le chevalier Gougenot des Mousseaux, les *Esprits*, par Mirville, l'*Histoire de Satan*, par l'abbé Lecanu, ou la *Mystique diabolique* de Gerres, il est difficile de ne pas croire à la possibilité de semblables manifestations des esprits.

Nous n'ajouterons aucun détail de fantaisie, aimant mieux donner la simple narration manuscrite de M. Ducharme.

RÉCIT DU CAPITAINE DUCHARME

Afin de répondre aux instances de mes amis, je vais leur raconter un fait extraordinaire, mais très vrai, arrivé en l'an 1789, et dont je fus moi-même témoin. Cette histoire fait assez voir la toute-puissance de Dieu lorsqu'il veut déployer son bras vengeur sur les âmes coupables.

Pendant les années qui précédèrent celle dont je viens de parler, j'habitais une maison que j'avais bâtie sur le bord de la rivière des Folles-Avoines, qui se décharge dans le lac Michigan. Les intérêts de mon trafic m'ayant obligé de créer un établissement à deux journées de marche plus haut, je fis construire, entre ces deux endroits, une cabane dans l'enceinte d'un vieux bâtiment, afin d'y venir pêcher dès que les glaces seraient prises, vu la rareté des provisions à cette époque. Dans le mois de janvier, je m'y rendis avec six de mes engagés, qui étaient les nommés : Julien, de Montréal ; Saucier et Flammand, de la Rivière-du-Loup ; Forcier, Semaine et Bibaud, de Sorel. Julien et Saucier me demandèrent un congé pour aller à la Baie Verte, qui se trouve à deux jours de marche de l'endroit où nous étions.

Deux jours après leur départ, à neuf heures du soir, nous entendîmes comme le cri d'une alouette : "Huit, Huit, Huit !!!" Quoique ce cri fût étrange, vu la saison de l'hiver, les hommes se mirent à badiner en disant :

— Loin d'être huit, nous n'étions d'abord que sept, et maintenant nous ne sommes que cinq.

Quelques minutes après, le même cri se répéta une seconde et une troisième fois ; il se fit entendre autour de la cabane un sifflement si aigu que nous fûmes obligés de nous boucher les oreilles avec les mains. Les cheveux se dressèrent sur nos têtes et la terreur fit couler nos larmes malgré nous. Nous entendîmes en même temps des cris, des plaintes, des gémissements, mêlés de chants, de ricanements et de hurlements. Au milieu de cet horrible concert, nous distinguions comme des cris de toutes sortes d'animaux féroces. Immédiatement après, la foudre éclata avec une telle force que nous nous croyions sur le point d'être réduits en poudre ou engloutis.

A cette scène effroyable succéda un grand calme ; plus de bruit, tout était dans son état naturel ; mais à minuit, le cri de l'alouette recommença. Forcier me dit, en se jetant sur moi :

— Cher bourgeois, voilà qu'ils arrivent, qu'allons-nous devenir ?

Comme cet homme s'était toujours distingué par sa bonne conduite et sa ferveur, je lui dis de prier, que c'était le seul moyen d'apaiser la colère de Dieu. Ensuite, tout le vacarme infernal se renouvela comme la première fois. Alors je sortis de la cabane, en m'écriant :

— Mon Dieu, si c'est moi qui suis le coupable, frappez votre victime et épargnez les innocents !

La foudre éclata de nouveau et je tombai à genoux, ne pouvant résister à la violence du coup. Quelques minutes après, je rentrai dans la cabane, où je trouvai

mes hommes écrasés par terre et tout en pleurs. Au point du jour, l'effroyable scène recommença pour la troisième fois. Alors je dis aux hommes de préparer leurs traîneaux d'éclisse afin de quitter au plus vite ce sinistre endroit ; j'avais déterminé de ne plus y coucher et je fus à la pêche afin d'avoir des provisions de voyage. Un sauvage, qui depuis quelque temps manquait de nourriture pour lui et sa famille, vint me prier de lui faire l'aumône d'une pièce de poisson. Lui ayant donné une partie de ma pêche, je lui racontai ce qui nous était arrivé. Il me dit alors qu'il viendrait passer la nuit avec nous. Voyant cela, je me disposai à rester encore pendant une nuit, et nous nous mîmes à fumer, en regardant du côté où étaient allés mes deux hommes. J'aperçus comme un nuage et je dis au sauvage de regarder sur la glace.

— Ha ! ha ! dit-il, ce sont des mirages.

Il ne se trompait pas ; c'étaient mes deux hommes que le mirage faisait paraître quatre fois plus grands qu'ils n'étaient.

Quand ils furent arrivés, je leur fis part de l'aventure extraordinaire dont nous avons été témoins. Julien était un homme d'une grande bravoure et il nous traita de peureux. Alors, je lui dis qu'il pleurerait comme un enfant, s'il était témoin d'une scène pareille.

— Eh ! bien, reprit-il, nous verrons.

Le soir, (nous étions alors huit hommes) nous entendîmes de nouveau le cri de l'alouette. Forcier s'écria encore :

— Voilà qu'ils arrivent ?

Puis tout se passa comme la nuit précédente, seulement le bruit, au lieu de paraître tout autour de la cabane, ne semblait venir que du côté des derniers arrivés. Avant que la foudre éclatât, Julien se jeta de notre côté. Alors je lui dis :

— Où est votre courage ? de brave que vous étiez, vous êtes devenu aussi lâche que les autres.

Le pauvre sauvage, qui croyait au sortilège, me dit :

— Oh ! mon ami, ne me fais pas mourir, prends pitié de mes enfants.

Vers minuit, ainsi qu'au point du jour, tout se passa comme la nuit précédente.

Le lendemain, je dis à mes engagés de ne pas oublier d'arranger leurs traînes, que la peur les avait empêchés de réparer la veille. Pour moi, je partis encore pour la pêche, d'où je revins d'assez bonne heure pour pouvoir aller camper en un autre endroit ; mais la frayeur avait tellement paralysé ces pauvres gens qu'ils n'avaient pas fait de préparatifs pour le départ ; force nous fut donc de séjourner encore dans ce lieu qui nous paraissait maudit.

Nous attendions avec une anxiété facile à comprendre le dénouement du drame effroyable qui, depuis deux jours, ne nous avait laissé aucun repos. Les bruits épouvantables recommencèrent aux mêmes heures : à neuf heures, à minuit et au point du jour ; seulement ils nous semblaient redoubler de force et augmenter les horreurs de cette nuit terrible dont le souvenir est encore vivace dans ma mémoire après plus de cinquante ans. Au milieu de la cabane, se trouvait un étai que je saisis dans mes bras, tant le tremblement de terre était violent, de l'autre main je pris mon poignard pour me défendre, ne sachant pas ce qui allait nous arriver cette fois.

Mes hommes se jetèrent sur moi en pleurant, tandis que je commandais toujours à Forcier de prier. Lorsque la foudre eût éclaté, j'entendis une voix qui me disait : "Je m'en vais." Effectivement, je vis l'un de mes engagés, le nommé Saucier, étendu la face en l'air et qu'une main invisible enlevait, jusqu'au faite de la cabane. Je lui criai de se recommander à Dieu, que le diable l'emportait, et aussitôt le malheureux tomba dans un feu que nous avions allumé au milieu de notre campement ; le voyant dans les flammes, je dis aux autres de l'en retirer, mais comme la terreur les avait comme pétrifiés, je dus me dégager violemment de leur étreinte pour repousser du pied hors des charbons Saucier qui semblait mort. La consternation de tous semblait à son comble, mais la fin devait être plus terrifiante encore. Au bout de quelques minutes d'attente, nous entendîmes comme le galop d'un

cheval. Je m'approchai de la porte et regardai par une ouverture que les chiens avait faite dans le prélat qui nous servait de porte, alors je vis en effet passer un cheval blanc. Sur le cou de l'animal était perché un homme qui regardait dans notre cabane. La figure de cet être me parut affreuse, ses yeux lançaient des flammes. Jusque là, j'avais pu conserver quelque sang-froid, mais à la vue de cette apparition, que je crois réellement celle de Satan, je ne pus m'empêcher de dire en moi-même : "Oh ! mon Dieu !" croyant réellement que notre dernière heure était venue. Le monstre cria d'un ton menaçant par deux fois : "Ha ! ha !" puis il disparut au galop, comme il était venu. Quelques instants après, je sortis et ne vis aucune trace sur la neige autour de la cabane.

Cette fois nous partîmes aussitôt pour aller rejoindre mon frère Joseph, qui gardait l'un de mes magasins, où nous arrivâmes le lendemain, ayant été obligés de coucher en chemin, mais la nuit fut enfin tranquille. Me croyant en sûreté, je ne manquai pas de bien dormir ; cependant, durant la nuit, je fus éveillé par mon frère qui criait à Saucier de se mettre à genoux et de faire le signe de la croix, autrement, disait-il, "je vous couperai le corps à coups de fouet." Ne sachant ce qu'il voulait, je demandai à mon frère s'il rêvait :

Non, répondit-il ; c'est Saucier qui parle au démon. — Alors Saucier fit le signe de la croix, mais mon frère ne voulut pas me dire ce qu'il avait entendu. Comme Saucier était engagé pour l'hiver il finit son temps, mais, au printemps, je lui payai ses gages et le renvoyai. Il s'engagea ensuite au service de M. Graveroth, et l'on m'a dit depuis qu'il avait été transporté, on ne sait comment, d'une pointe à l'autre de la grande baie des Nacks, sur le lac Supérieur, espace de six lieues.

Quels que fussent les antécédents de Saucier, il faisait bien son devoir comme engagé ; il ne parlait presque jamais et il était toujours triste. On voyait qu'un mystère pesait sur son passé et, après les événements dont nous fûmes témoins, nul n'hésita à croire que, par un pacte, il s'était lié à l'Esprit du mal.

* * *

Ici se termine le récit du capitaine Ducharme ; mais il nous reste à ajouter qu'après nombre d'années ce dernier rencontra, par hasard, son ancien engagé dans la ville de Montréal, et il eut la satisfaction de constater que le malheureux avait complètement changé de vie. M. Ducharme crut presque à une apparition en le revoyant, car, depuis longtemps, il s'était fait à l'idée que le diable l'avait cette fois enlevé pour tout de bon.

PANTALÉON HUDON.

PETITS POÈMES À DIRE

LE BRUIT DES BERCEAUX

O le doux bruit des Berceaux
Que bercent les mères,
Comme les brises légères
Bercent les roseaux !
O les songes doux, peuplés de chimères,
Que ce bruit joli fait épanouir !
... Au bruit des berceaux que bercent les mères
Les Anges du ciel doivent s'endormir !

O le doux bruit des Berceaux
Que bercent les mères,
Comme le vent des clairières
Berce les oiseaux !
La douce Chanson que, par les nuits claires,
A l'entour de moi j'écoute frémir !
... Au bruit des berceaux que bercent les mères
Tous les cœurs humains devraient s'endormir !

O le doux bruit des Berceaux
Que bercent les mères,
Comme les Vagues amères
Bercent les Vaisseaux !
La peur de l'Orage et l'horreur des Guerres
Hantent les Berceaux et les font gémir !
... Au bruit des Berceaux que bercent les mères
La Haine et les Flots devraient s'endormir !

THÉODORE BOTREL.

LES OISEAUX CURIEUX

LE MARTIN-CHASSEUR

Cet oiseau à gros bec, qui vient de saisir une malheureuse souris et se dispose à la dévorer, est le martin-chasseur. C'est un des oiseaux les plus remarquables de l'Australie, où il est assez répandu ; on le trouve notamment dans la Nouvelle-Galles du Sud.

Le martin-chasseur est un fort gros oiseau, et le petit mammifère qu'il tient dans son bec, comme le montre notre gravure, est une proie qui n'est pas exagérée par rapport à sa taille. L'oiseau n'a pas moins de 47 à 50 centimètres de long ; il a plus de 66 centimètres d'envergure. La longueur de l'aile est de 22 centimètres, celle de la queue de 19. Il mérite bien le nom de "géant", qu'on lui a donné ; les naturalistes l'ont appelé en effet *dacelo gigas*. Il est connu aussi sous le nom de *paralcyn géant*.

C'est le brun qui domine dans la couleur de son plumage. Le martin-chasseur a le dos brun foncé, le ventre fauve blanchâtre sale, le bas du dos et les couvertures supérieures des ailes bleues, les sus-caudales d'un rouge brun, bordées de noir ; les plumes de la tête sont longues et pointues, rayées de brun le long de la tige. L'oreille est surmontée de plumes noires soyeuses. Les plumes des ailes sont en majeure partie brunes. La femelle a des couleurs moins vives et moins tranchées.

L'ornithologiste anglais Gould dit que cet oiseau attire l'attention non seulement par sa taille, mais encore par sa voix singulière. Loin d'être craintif, il accourt vers tout ce qui excite sa curiosité. "Il vient souvent, dit Gould, se placer sur l'arbre au pied duquel le voyageur a établi son campement, et il examine gravement comment il allume son feu, comment il prépare son repas. D'ordinaire, on ne remarque sa présence que lorsqu'il fait entendre sa voix, consistant en une sorte de ricanelement rauque." Ce cri est, paraît-il, tout à fait particulier ; tous les auteurs qui ont écrit sur la Nouvelle-Galles du Sud le mentionnent.

Le ricanelement du martin-chasseur s'entend de très loin ; c'est sans doute ce qui lui a fait donner le surnom populaire de *Jean le Rieur*.

"Ce singulier ricanelement, dit Bennett, commence par des sons peu élevés et se termine par des notes fortes et hautes ; on l'entend souvent dans toute la colonie. Il retentit au crépuscule, ou lorsque le soleil s'incline fortement à l'ouest : c'est un bonsoir qu'il adresse à la nature."

Jean le Rieur est en effet, dans ces pays, comme l'horloge de l'habitant des bois. Il se fait entendre à heures fixes : une heure avant le lever du soleil, à midi, et au coucher du soleil. Il est à remarquer que, même en captivité, le martin-chasseur montre le même

sentiment du temps que dans les forêts de l'Australie ; c'est toujours aux mêmes heures qu'il pousse son cri caractéristique.

Ses aliments sont variés, mais tous tirés du règne animal. Il semble préférer les reptiles, les insectes, les crustacés. C'est avec une véritable rage qu'il se jette sur les lézards et il fait aussi la guerre aux serpents. Il ne dédaigne pas les petits mammifères comme les souris ; un jour, Gould vit un de ces oiseaux qui portait dans son bec un petit animal de la

famille des marsupiaux. Il n'épargne pas non plus les petits oiseaux, et souvent pille les nids. C'est un oiseau très vorace, et la discorde s'élève entre les deux sexes du couple le plus uni, dès qu'il s'agit d'une proie.

Le martin-chasseur paraît pouvoir se passer d'eau ou à peu près. On le trouve dans les forêts les plus arides.

Il pond ses œufs dans les trous des arbres ; ces œufs sont d'un blanc pur et brillant comme ceux des martins-pêcheurs, et ceux de tous les oiseaux de la famille des alcédinidés. Une fois les petits éclos, les parents les défendent avec courage ; ils attaquent vigoureusement quiconque s'approcherait de leurs demeures et tenterait de toucher à leur progéniture. Ils peuvent faire en pareil cas des blessures dangereuses.

Ces oiseaux vivent bien en captivité, pourvu qu'on leur donne un espace suffisant. Ils ne sont pas difficiles à nourrir ; des morceaux de viande découpés, des souris et des poissons leur suffisent. Ils connaissent très bien leur maître, et font entendre leur voix quand celui-ci s'approche d'eux ; on les voit sortir à ce moment du repos rêveur dans lequel ils semblent plongés.

G. REGELSPERGER.



La proie qu'il tient dans son bec n'est pas exagérée par rapport à sa taille.—Page 181, col. 1

EPOUSES, SOUVENEZ-VOUS

Que votre mari n'est pas épris de toutes les femmes qu'il regarde.

Que c'est de bonne politique de lui laisser croire qu'il est le seigneur et maître.

Que vos relations avec lui sont plus intimes que celles avec votre mère.

Qu'il ne gagne pas toujours sommeil au même moment que vous.

Qu'une réponse prompte et à point n'apaise pas la colère.

Que vous ne devez pas vous attendre

qu'il fasse le feu le matin.

Que chercher un logis n'est pas considéré comme un amusement pour le commun des hommes.

Qu'un bébé dans la maison est une source intarissable de bonheur.

Créer le foyer, c'est créer la famille ; l'âme du foyer est douce et bienfaisante à ceux qui en gardent l'amour et le respect.—OCTAVE GRÉARD.

A LA LUNE

Sphère de diamant qu'on voit au ciel, la nuit,
Briller d'une beauté radiuse et sereine,
Dès que son pur éclat dans les ténèbres luit,
Les étoiles, en chœur, la proclament leur reine.

Phare que de sa main rallume l'Éternel,
Astre aux feux satinés d'une lueur bleu pâle,
Disque de flamme douce à l'aspect solennel,
Je t'aime, vieille lune, à la teinte d'opale.

Tu baignes longuement tes lumineux reflets
Dans l'onde du ruisseau, du lac, de la rivière,
Comme si, les plongeant jusqu'au fond tu voulais
Changer leurs flots épais en vagues de lumière.

Les chênes des forêts, sous tes rayons d'azur,
Revêtent, tour à tour, des poses fantastiques ;
On croirait voir en eux, seuls, sortant de l'obscur,
Des chevaliers de fer aux formes athlétiques.

Inapaisable témoin des luttes d'ici-bas,
Que de crimes secrets, que de sombres mystères,
Si tu pouvais parler, n'éclaircirais-tu pas !
Comme tu dois haïr ce monde de misères !

Briller si près du ciel et n'y pouvoir entrer,
Pour toi ce devrait être une cause d'alarmes ;
Cependant, si j'en crois Copernic, à pleurer
La lune ne perdît ni son temps, ni ses larmes !

ALBERT LOZEAU.

DEUX VILLES CANADIENNES

A mes compatriotes

Québec ! Montréal !!
Grands noms dans l'histoire !

Vous faites vibrer la corde sensible dans l'âme des
Canadiens, beaux noms pleins de pensées, de fiers
souvenirs, de poésie superbe et vivace.

Québec ! Montréal !!

Canadiens, mes frères, lorsqu'une voix prononce
ces noms, ne vous semble-t-il pas que là, tout près,
surgissent, unies comme deux puissants rameaux d'un
chêne, les ombres des immortels Champlain et Mai-
scanneuve ? Ainsi, pour tout patriote sincère, appa-
raissent à notre esprit les deux villes dont ils ont jeté
les bases pour l'avenir et la gloire.

Québec, Montréal, quoique fraternisant bien, ont
cependant leur caractère respectif.

Autant Québec est resté français, antique de mœurs,
de langue et d'habitude, autant Montréal est jeune,
brillant, moderne, et j'ajouterai de bonne grâce...
américanisé.

Québec a le charme du souvenir, du passé ; Mont-
réal la froideur du... *struggle for life*, la fièvre de l'a-
venir ; il suit le courant de l'époque, qui tend au maté-
rialisme ; on voit là l'unique progrès : c'est l'aveugle-
ment volontaire. Tiens ! moi, je désirerais un Mont-
réal moins brillant et un peu plus tendre, moins
magnifique et un peu plus... canadien. Mais chacun
son goût, dit-on, on serait donc en lieu de me ré-
pondre : " Ne vaudrait-il pas mieux que Québec soit
moins sympathique et plus moderne, moins... senti-
mental... et plus financier ?... "

Peut-être aurait-on raison ?

Pourtant, Québec se modernise, même en quelques
points il a dépassé Montréal, et pour moi, c'est un
vrai chagrin.

J'ai quitté la vieille cité depuis quelques mois ;
quand y retournerai-je ?... Je ne sais ! Eh bien !
quand tôt ou tard ce jour arrivera, c'est mon ancien
Québec que je voudrais revoir, mon vieux Québec du
temps où la neige atteignait la hauteur du deuxième
étage... et cela, je l'ai vu, et il n'y a pas très, très
longtemps. J'avais huit ou neuf ans, nous vivions à
un second étage ; quand je revenais de l'école je di-
sais un bonjour à ma chère maman, qui travaillait
à la fenêtre en m'attendant, et, dans ma joie d'être
aussi grande... pensez donc, à une telle hauteur... je
lui envoyais des baisers, du bout de mes doigts rougis
par la froidure. Aujourd'hui, ces sortes de bonheurs
sont devenus impossibles pour les petits : une mince
couche de neige couvre la terre durcie.

Il y aurait bien autres choses drôles à raconter sur
Québec, au sujet de la traditionnelle calèche, par

exemple, mais on va se rire de moi, me traiter de
fanatique !... Fanatique... peut-être le suis-je, en
effet !

Certes, j'aime le progrès, pour Québec ; je le désire
même beaucoup, mais pas dans le sens qu'il le fasse
se moderniser sans cesse : cela ne lui sied pas.
Qu'une vieille fille, eut-elle gardé de la fraîcheur, ses
dents et ses cheveux, se paye la fantaisie de se toilet-
ter, de se folichonner, de se fanfrelucher, ainsi qu'une
fillette, on se moquera d'elle, n'est-ce pas, et avec rai-
son ! Eh bien ! *ma vieille fille*... pardon, ma vieille
ville est dans le même cas.

Pour Montréal, c'est différent. Chez lui, le brillant
semble avoir élu domicile, et il lui faut, pour soutenir
son éclat, suivre en tout les caprices du renouveau.
Et combien il réussit !

Que nous soyons dans le cœur de la ville, ou dans
la banlieue, nous voyons à profusion tout ce qui consti-
tue le *fin de siècle*, mot creux, tout plein d'idées
nouvelles, et qui sera remplacé par je ne sais pas trop
lequel... Que nous gravissions le Mont-Royal, que
rendus sur le sommet du vaste plateau, nous laissons
errer nos regards sur ces beautés étendues à nos
pieds, nous sommes éblouis, subjugués, nous nous
écions : " Ah ! quelle ville que ce Montréal ! que de
beautés ! que de richesses ! ! ! "

Mais le ravissement n'est-il pas tout autre quand
debout, au niveau du Cap Diamant, appuyés sur la
balustrade de la Terrasse, ou quand, encore, sur le
bateau qui nous emmène, nous entrons dans le port
de Québec, nous laissons notre cœur, notre âme ou-
verts aux sentiments qui nous assaillent, ce n'est
plus le charme, l'admiration du seul ravissement,
mais une émotion indéfinissable, qui s'empare de notre
être ; nous voulons parler, nous ne pouvons pas, un
sanglot nous coupe la parole, notre cœur frémit de
bonheur devant ce berceau de la Nouvelle-France.

En un instant, dans notre pensée, en ces lieux se
déroulent tout le drame de nos luttes, de nos victoires,
de nos glorieuses victoires, tous les exploits de jadis,
qui font notre histoire. Notre histoire ! Mais elle est
partout, autour de nous, sur les flots du Saint-Lau-
rent, sous les remparts, dans la plaine mémorable ;
l'histoire, elle est là-bas dans les replis capricieux de
la petite rivière Saint-Charles, dans ces ombrages du
Stadacona, sur le chemin de Beauport ; l'histoire,
elle est ici dans les flancs écumeux de la Cascade
Montmorency, dans la cime des Laurentides ; l'histo-
ire, elle est dans la chaude atmosphère du pays, elle
nous pénètre. C'est elle qui nous fait pousser ce cri,
ce vivot du cœur, du souvenir : " Vive la France !
vive, vive le Canada ! " C'est l'histoire qui fait désirer
que Québec, reste, sous l'œil des descendants, ce qu'il
était du temps des aïeux.

Quant à toi, Montréal, qui rajeunis chaque jour,
marche à toutes les entreprises, à tous les progrès, à
toutes les découvertes. Plais à l'œil, gonfle les bourses,
donne aux femmes la beauté, l'éclat, mais surtout la
bonté grande ; que, sous ton égide, les arts gran-
dissent, que le jeune Canada se fasse par toi une re-
nommée de gloire, et devienne le favori des muses ;
que cette génération qui pousse soit digne de ses an-
cêtres, à tout cela, je consens de tout cœur, mais pour
mon Québec, je désire seulement... *qu'il se sou-
viennne ! ! !*

Juillet 1901.

GILBERTE.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Un riche Américain, M. Morin Jessups, vient d'a-
voir une idée, qui hanta, d'ailleurs, le cerveau des
poètes, des petits et des grands hommes, de l'humani-
té chrétienne tout entière.

Tout le monde, en effet, a entendu parler du Para-
dis terrestre. La divine légende a bercé nos jeunes
années, et l'on dit encore : c'est le Paradis, pour défi-
nir un lieu ou une situation exceptionnellement agré-
ables.

La recherche du Paradis, à l'encontre de celle de la
paternité, est absolument admise. Mais, jusqu'à pré-

sent, personne n'avait tenté l'aventure. Il appar-
tenait à un citoyen de la libre Amérique, nature essen-
tiellement pratique, de songer à retrouver matérielle-
ment le Paradis terrestre, c'est-à-dire son emplace-
ment sur ce globe.

Où gît donc le Paradis terrestre ? On a affirmé long-
temps que c'était en Asie. Il paraît que c'est une
erreur. Notre Américain prétend prouver que ce
berceau de notre espèce a été fabriqué au Klondyke,
et il a organisé récemment une mission scientifique
qui devra déterminer à quel croisement des degrés de
latitude et de longitude on doit rencontrer le jardin
qu'habitèrent nos premiers parents et qu'ils durent
abandonner après infortune.

Il paraît que cette constatation est d'un palpitant
intérêt national, car si l'on démontre qu'Adam et Ève
étaient Américains, l'Amérique n'est plus un conti-
nent découvert au hasard des voyages d'un Colomb ou
d'un Vespuce : c'est la Nation-Mère, et elle acquiert
des droits à la vénération des soi-disant anciennes
parties du monde, qui le prenaient d'un peu haut avec
ce tardillon. Notre millionnaire a donc déjà versé
100,000 dollars pour les frais d'équipement de cette
expédition.

Maintenant, quel signalement a-t-il pu donner à sa
caravane de savants, qui fasse reconnaître sûrement
la contrée merveilleuse ? Les éléments sont restreints.
Il a dû leur dire : " Trouvez-moi un endroit où il y
ait un arbre, une pomme et un serpent. " (Et encore
la pomme est mangée.) Tout cela est vague.

Attendons-nous à voir lancer prochainement une
société par actions, capital 10 millions de dollars, pour
l'exploitation de l'ancien Paradis terrestre aménagé
avec tout le confort moderne, petits chevaux, monta-
gnes russes, palais de glace, attractions variées. Ce
doit être là l'idéal de notre Yankee.

* *

D'après les journaux de Varsovie, M. Henri Sien-
kiewicz écrit en ce moment un grand roman historique
intitulé : *Sobieski*, et qui paraîtra simultanément dans
le *Journal de Posen* et dans une revue anglaise.

Ce nouveau roman aura-t-il le succès fabuleux de
Quo Vadis ?

C'est plus que douteux.

* *

Les journaux de Londres s'occupent de M. Labori,
l'avocat de Dreyfus, qui vient de faire un séjour de
quelque durée en Angleterre. On lui a donné beau-
coup de diners, pendant lesquels il a beaucoup parlé.

On a été tellement dreyfusard en Angleterre que,
quand même on ne le serait plus, et on l'est beaucoup
moins, on ne pouvait faire autrement sans s'infliger à
soi-même un trop flagrant démenti. Mais il faut ajou-
ter que M. Labori, en dépit des politesses et des
avances dont il a été l'objet, n'a pas réussi auprès des
Anglais. On l'a trouvé trop exubérant, trop pompeux.
On a trouvé, en un mot, qu'il manquait totalement
de ce flegme qui, aux yeux des Anglais, est la première
des qualités.

Au banquet qui lui a été offert par la Hardwick
Society, il a commis un véritable impair en allant
serrer chaleureusement la main à un des orateurs qui
l'avait complimenté. Cette démarche a paru d'une
familiarité excessive, et l'on entendait les membres
du barreau et les magistrats qui assistaient au ban-
quet se poser les uns aux autres cette question :
" Est-ce que tous les avocats français sont comme
cela ? "

* *

Le triste ministère Waldeck-Rousseau-Millerand,
qui a terminé sa deuxième année d'existence, occupe
le quatrième rang sur la liste, par longévité, des ministères de la République française.

Les trois ministères qui, en ce moment, ont dé-
passé comme durée celui de M. Waldeck-Rousseau
sont : celui de M. Méline, dont le ministère dura deux
ans, deux mois et un jour ; celui de M. Jules Ferry
dont faisait partie, comme ministre de l'intérieur, M.
Waldeck-Rousseau, qui dura deux ans, deux mois et
treize jours, et enfin celui de M. Thiers, du 19 février

1871, qui dura deux ans, deux mois et vingt-neuf jours.

Depuis le 4 septembre 1870, trente-deux ministères se sont succédés en France, et la durée moyenne de chacun d'eux a été de neuf mois ; seize ont vécu plus que cette moyenne et dix-huit n'ont pas pu y atteindre.

Il se peut que le ministère actuel—qui vit encore !—finisse par remporter le record de la longévité.

* *

On écrit de Londres que les événements récents dans l'Afrique du Sud et surtout la défaite d'un corps d'Australiens, qui se sont fait prendre deux canons, ont donné à la guerre d'Afrique un regain d'intérêt, en même temps qu'ils prouvent combien il est téméraire de faire des prédictions relativement à ce qui peut se passer là-bas et combien lord Roberts a été mal inspiré quand, en septembre dernier, il annonçait la fin de la guerre.

En réalité, à l'heure qu'il est, en dépit de toutes les annexions et de toutes les proclamations et de la nomination de lord Milner comme administrateur civil des deux nouvelles colonies, les Anglais ne sont maîtres, dans l'Etat d'Orange comme dans le Transvaal, que des points qu'ils occupent, et aussi longtemps qu'il les occupent. Cette dernière opinion est officielle : il ne faudrait pas chercher bien longtemps, soit au ministère de la guerre, soit au ministère des colonies, pour la retrouver exprimée dans des rapports non publiés, mais rédigés par des militaires et des fonctionnaires anglais.

Ce n'est pas seulement une opinion, c'est un fait. Si le pays était en état d'être administré civilement, s'il était possible à un administrateur civil d'y exercer ses fonctions, lord Milner serait-il à Londres ?

Il est difficile, étant donnée l'obscurité profonde dans laquelle le gouvernement anglais laisse la situation africaine, de juger de la probabilité d'une fin prochaine de la guerre ; toutefois, il est certains indices qui semblent démontrer que les Boers sont encore en mesure de continuer la lutte. Si Dewet s'est fait prendre, près de Reitz, 70 fourgons et 4,000 têtes de bétail, c'est qu'il les avait, et l'on peut voir par là ce qu'il faut penser des dépêches anglaises qui représentent les Boers comme manquant de tout.

Il est donc raisonnable de supposer que, s'il en est ainsi, les Boers ne sont pas disposés à se rendre sans conditions ; et c'est sans doute pour cela que le *Times* de Londres est si furieux de l'incident des Australiens, Il réclame des mesures énergiques pour forcer les Boers à reconnaître qu'ils sont complètement battus.

Il y a là un dépit naturel. Mais le *Times* est, comme toujours, plus royaliste que le roi. Tout le monde reconnaît aujourd'hui que l'Angleterre ayant annexé les deux républiques et déclaré leur indépendance abolie, il serait vain de la part des Boers de croire que jamais l'Angleterre consente à rétablir les deux républiques et à revenir au *statu quo ante*. Mais entre une existence politique indépendante et une certaine autonomie accordée aux Boers, une autonomie comme celle dont jouissent les colonies anglaises, il y a une différence considérable, et si les Boers n'espèrent pas former de nouveau deux Etats indépendants, ils sont en droit d'espérer, que, en prolongeant la lutte, ils arriveront à obtenir une autonomie dont ils se sont montrés dignes.

Le jour où lord Kitchener est entré en négociation avec eux, il donnait la preuve que l'Angleterre ne demande plus aux Boers de se rendre sans conditions.

* *

Le correspondant berlinois du *Daily News* fait revivre la vieille histoire d'une convention séparée entre la Chine et la Russie, aux termes de laquelle la Russie renoncerait à toute indemnité monétaire de la part de la Chine, en retour de certaines concessions politiques et commerciales en Mandchourie. Le correspondant déclare que la convention sera sous peu publiée.

L'installation par la Russie d'un administrateur civil à Newchwang (Mandchourie), a de nouveau ap-

pelé l'attention sur la question de l'occupation de cette province par les Russes. Quelques puissances ont déjà reconnu l'administrateur, mais d'autres ministres sont dans le doute et attendent des instructions de leurs gouvernements. Parmi ces derniers se trouve le représentant des Etats-Unis.

* *

Mgr de Ségur était un homme d'esprit. Or, ce digne prélat assistait régulièrement aux grands dîners de sa mère. C'était pour lui une corvée un peu lourde, car il ne mangeait que d'un plat et ne buvait que de l'eau rouge. Il la supportait, comme tout le reste, avec une abnégation souriante. A l'un de ces dîners, un nouveau valet de chambre, peu au courant des habitudes de l'évêque, lui avait, à trois reprises, offert du Saint-Estèphe :

—Mais, avait répondu trois fois Sa Grandeur, je n'en prends jamais.

Une quatrième fois, le valet de chambre lui ayant répété :

—Monseigneur, Saint-Estèphe ?

—Priez pour nous ! répondit Monseigneur.

LA FAMILLE IMPÉRIALE EN RUSSIE

(Voir gravure)

L'impératrice Alexandra a mis au monde, mardi matin, 18 juin, à Péterhof, une fille, qui a reçu le prénom d'Anastasia.

Les jeunes souverains de Russie, mariés à Saint-Pétersbourg, le 26 novembre 1894, avaient déjà trois filles, âgées de cinq ans et demie, trois ans et deux ans : la grande duchesse Olga, née à Tsarkoïé-Selo (palais d'été), le 15 novembre 1895 ; la grande-duchesse Tatiana, née à Péterhof, le 10 juin 1897 ; la grande-duchesse Marie, née également à Péterhof, le 26 juin 1899.

Nicolas II, a-t-on prétendu, aurait montré quelque humeur de la persistance du destin à ne lui donner que des filles. Rien n'est moins exact : il en a pris son parti de la meilleure grâce du monde, et, s'il souhaite ardemment un héritier, cela ne l'a pas empêché de sourire bonnement aux premières fleurs de son printemps conjugal et il les cultive avec amour, en attendant la réalisation de son vœu.

INVENTIONS ET NOUVEAUTÉS

L'UTILITAS

Sous ce titre vient d'être inventé un appareil récemment breveté. L'Utilitas est un chausse-pieds tire-bottes normal, à l'usage de tous, grands et petits, hommes et dames, et qui va bientôt se trouver partout, car il est indispensable.

Ainsi que le montre la figure 1, l'appareil se compose d'un support muni de trois marche-pieds à hauteurs graduées ; ce support, en fer forgé, est d'une solidité à toute épreuve. Il sert pour poser et maintenir le pied lorsqu'on veut lacer, délayer, boutonner ou déboutonner les chaussures, opération que trop de personnes pratiquaient jusqu'ici en posant le pied sur le bord d'une chaise, d'un fauteuil ou d'un canapé, au grand détriment du vernis ou de l'étoffe.

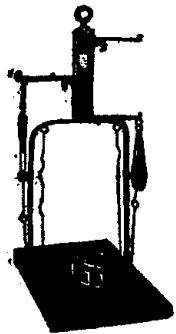


Fig. 1

Lorsque nous rentrons avec des chaussures mouillées et crottées, quel bonheur de pouvoir nous déchausser sans salir aucun meuble et, de plus, sans fatigue ; or, chacun sait combien cette opération est pénible pour les personnes âgées ou fatiguées. Elles auront avec l'utilitas un support pour leur pied, juste à la hauteur qui leur convient le mieux.

Le second dessin montre l'Utilitas employé comme tire-bottes. Cette partie de l'appareil est nickelée,

garnie de caoutchouc, et constitue le meilleur et le plus efficace des ustensiles connus jusqu'ici ; sa construction a été tout spécialement étudiée par le créateur de cet utile instrument. Ce tire-bottes s'adresse à toutes formes et grandeurs de chaussures et les enlève du pied sans risquer de les abîmer en aucune façon.

Le tire-bottes se complète par un chausse-pieds en acier nickelé, bien en main et très solide, retenu à l'appareil par une chaînette en métal blanc.

Une seconde chaînette retient également un tire-boutons en acier nickelé.

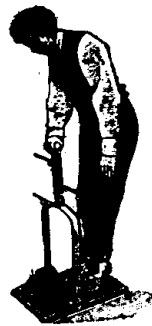


Fig. 2



Fig. 3

Enfin, l'ensemble de l'appareil est monté sur un plateau muni de rebords, en bois de chêne verni, destiné à recevoir la chaussure que l'on vient de quitter, ainsi que la poussière et la boue, et qui se nettoie facilement ensuite. Ce plateau assure la stabilité de l'appareil, et protège en outre les parquets et les tapis.

Portatif et léger, le petit meuble constitué par l'Utilitas n'est nullement disgracieux ; sa place est toute indiquée dans les chambres à coucher, anti-chambres, surtout dans les hôtels. Sa solidité est telle qu'aucune de ses parties ne peut se détériorer, son prix d'acquisition sera promptement remboursé par l'économie et la propreté résultant de son emploi.

On peut appeler sur la nouvelle invention l'attention des directeurs de pensionnats.

A TRAVERS LE CANADA

QUELQUES VUES DE BERTHIER

Nous donnons aujourd'hui quelques vues fort bien prises de la jolie petite ville de Berthier en haut, comté de Berthier : couvent, collège, presbytère et église. Ce sera autant de souvenirs qu'on aimera conserver.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'élégant et confortable vapeur le *Saint-Laurent* qui fait le service entre Montréal et Berthier. Le capitaine Jean qui le commande, homme d'une grande valeur (sans froisser sa modestie) a droit à tous les éloges de ceux qui le connaissent.

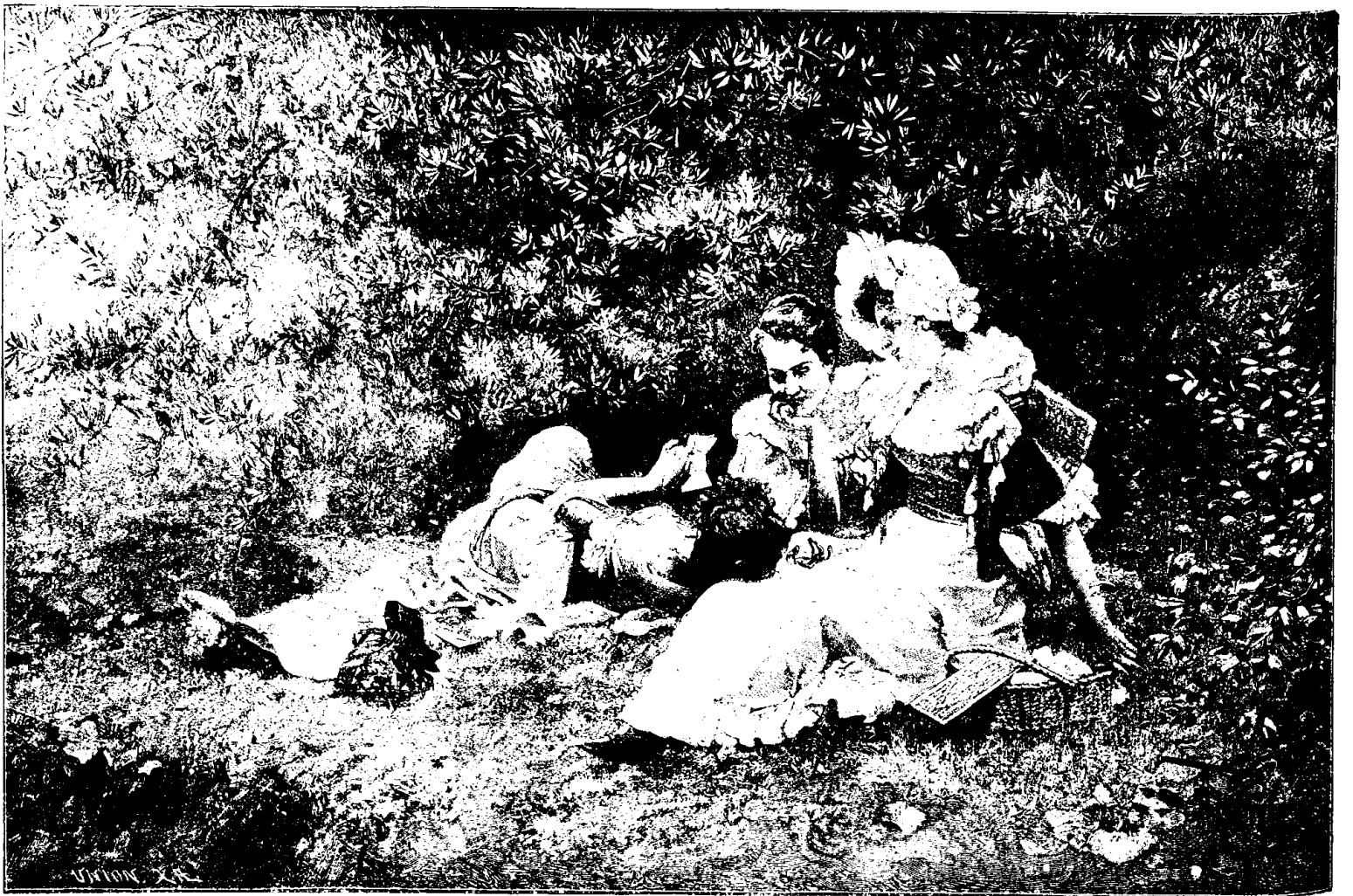
Chez cet aimable commandant, l'urbanité et l'affabilité avec lesquelles il reçoit son monde, ses amis, et les voyageurs qui se confient à lui, le font très apprécier du public.

Le confort, la vitesse et l'aménagement du *Saint-Laurent* sont parfaits. En terminant, nous ne voulons pas oublier non plus une chose fort appréciable à bord de ce bateau : c'est la cuisine, d'une tenue irréprochable.

Une mention spéciale est également due au propriétaire du *Saint-Laurent*, M. Joseph Langlois, un Canadien-français d'initiative, qui a créé cette ligne de Berthier pour accommoder les cultivateurs de la rive nord. Non-seulement ceux-ci y trouvent un grand profit, mais les touristes en général sont infiniment reconnaissants à M. Langlois, ce dont nous sommes heureux de lui rendre ici le témoignage.

La vertu, comme le corbeau, niche volontiers dans les ruines.—ANATOLE FRANCE.

Toutes les destinées ont leur vice secret et la plus brillante n'est qu'un plus riche manteau jeté sur la commune misère.—THÉODORE JOUFFROY.



UNE LETTRE CONFIDENTIELLE, tableau de A.-H. Schram

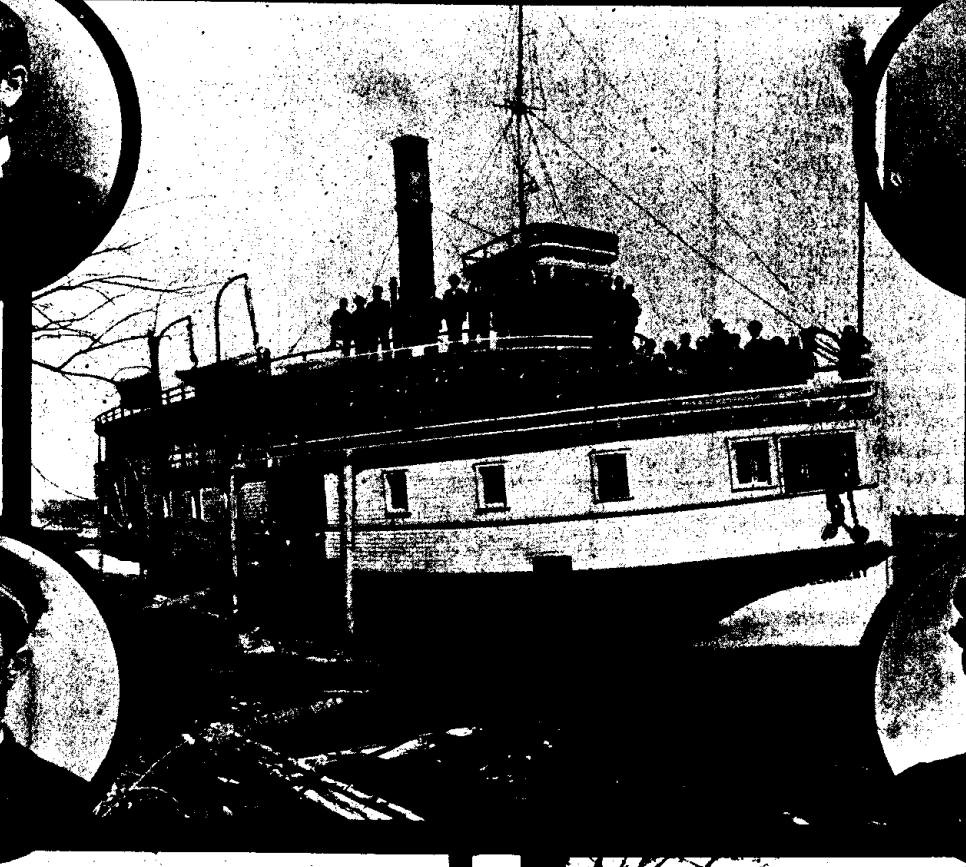
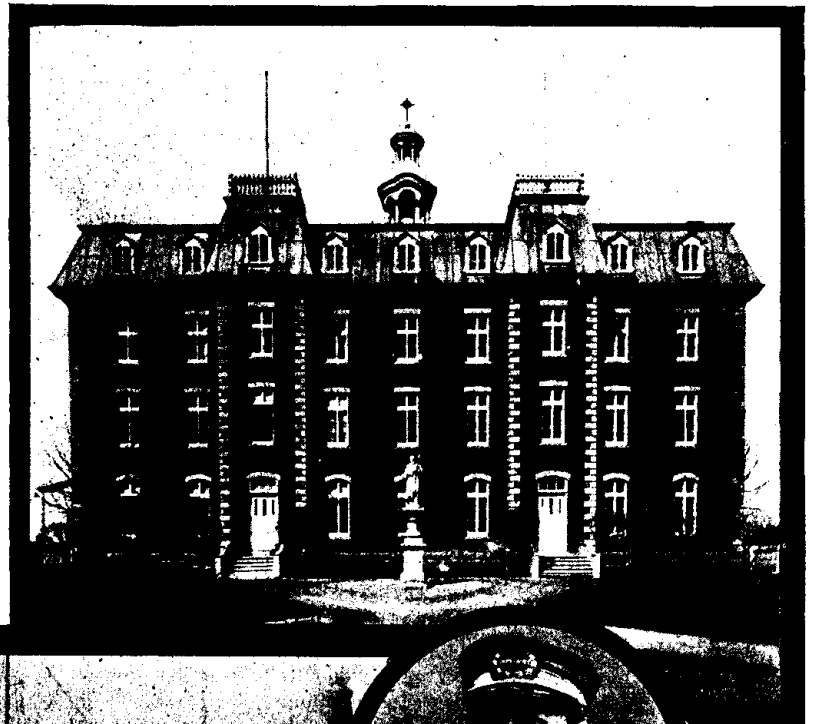


BEBE A PEUR.—D'après le tableau de M. Wiensch

A TRAVERS LE CANADA

Le presbytère

Le collège



L'église

Le vapeur "Saint-Laurent" et ses officiers : M. Langlois, prop. ; Le capt. Jean ; H. Carpentier, pilote ; L'ingénieur en chef

Le couvent

Quelques vues de Berthier. — Photo Laprés & Lavergne

es secondes.
 me se par-
 e n'est pas
 que cet in-
 dre les pa-
 eau Koura-
 a relevé des
 e, et ces pa-
 la gare du
 oui... oui...
 es ténèbres,
 ns, et je de-
 ndit M. de
 ame qui doit
 est la vérité
 l'instruction
 de l'Éil-de-
 intermédiaire
 sûreté.
 ement la po-
 ait un accent
 qua :
 maient aussi
 nt été bernés
 chevelure...
 resse jusqu'à
 times avec la
 e, mais je le
 ur raisonner
 rait être an
 ont grâce au
 upa des deux
 le corps de la
 t portés ! dit-
 t que la mal-
 if, s'est jetée
 vier la lame
 oit au cœur...
 ux victimes ;
 use unique...
 en face d'un
 i tendait oet
 er ? Je ne le
 possédais un
 ou sur l'autre
 ot... Mais on
 l, je vous ai
 enfermé dans
 ré de la poche
 point parlé à
 ne son impor-
 pas plus que
 l'apparence...
 'est point de
 leur le greffier
 nt à présent ;
 je vous prie
 feuille dont il

AU COIN DU FEU

SOUS LA DIRECTION DE Mlle ATTALA

NOUVELLE QUESTION

Doit-on toujours dire ce que l'on pense ?

CAUSERIE

LES DETTES

Les dettes ! Ces deux mots, mes chères lectrices, ne font-ils pas surgir dans votre imagination tout un monde de noirs fantômes plus ou moins obsesseurs ? Et dans cette fantasmagorie de spectres repoussants, ne distinguez-vous pas, tout en vous faisant peut-être un peu violence pour les reconnaître : le propriétaire nerveux, aux narines dilatées, irrité d'une trop longue échéance de loyer non payé ; l'épicier peu délicat, qui ne se fait pas prier pour vous humilier publiquement, en vous refusant l'article qui allongerait votre compte ; le boulanger grossier, n'arrétant à votre porte que pour vous souffler sa colère et ses menaces, en présence d'un visiteur qui vous en impose ; le facteur ironique, vous remettant en mains propres le papier timbré fort significatif ; le collecteur sans pitié, vous enlevant les derniers sous que réclament votre appétit et celui de vos enfants ; puis enfin, le terrible huissier, saisissant, chez vous, tout ce qui est propre à l'enchère, sans se soucier de vos supplications et de vos larmes, qui ne sont pourtant qu'un pâle reflet de ce violent orage qui gronde sourdement en vous, meurtrissant votre âme de chaque objet qui part avec des lambeaux de cœur et des fibres de souvenir brusquement arrachés.

Ces tristes scènes, mes chères lectrices, toutes vous ne les avez pas vécues, heureusement ! Cependant, les trop nombreuses victimes de ces désastres financiers n'ont pas toujours tout à reprocher au sort ou à la fatalité. Combien d'entre elles ne se sont pas fait elles-mêmes les artisans de leur malheur et de celui de leur famille ? N'avez-vous jamais été témoin d'une de ces scènes de coquetterie, où la femme, usant de toutes ses grâces, de tous ses charmes et de tous les artifices, arrachait à son mari une somme assez ronde qui lui permit d'acheter tel objet coûteux, fort superflu du reste, mais convoité depuis si longtemps ! Et chaque jour, cette nymphe au teint velouté, aux yeux carressants, aux dents nacrées fascinait, subjuguait, exploitait le trop bon mari, qui se laissait dépouiller et ruiner avec ces cajoleries, ces câlineries, ces minauderies, enfin toute la gamme de ces fausses théories.

Dans le ménage surtout, l'affection fait le bonheur, qui ne le sait ? Mais je ne crois pas que ces sortes de caresses, fort intéressées, soient le prix équivalent du produit des sueurs honnêtes d'un laborieux travail, et la petite femme courageuse, propre, économe, plus soucieuse du bonheur de ses bien-aimés que du sien propre, dont la vie se passe en actes de zèle, de dévouement et de sacrifice, prouve bien mieux, par ses qualités, il me semble, sa tendresse à son mari et à ses enfants, que la luxueuse mondaine au regard doux, au sourire enjoleur, à la taille cambrée, qui s'aime la première, et dont le principal mérite est de savoir babiller, s'habiller et se déshabiller.

Et cependant, m'objecterez-vous, laquelle des deux est la plus appréciée ? Laquelle des deux est la plus heureuse ?

Laquelle des deux est la plus appréciée ? Hélas !... Je sais qu'il est des maris qui ont assez peu d'esprit, assez peu de cœur, pour donner, bien haut, tous les avantages de la comparaison à la femme-poupée qui flatte la vanité et captive le regard, et je conseillerais fort à l'épouse chez qui l'époux reconnaît, trop ouvertement, une infériorité d'élégance ne pouvant être mise en parallèle avec les toilettes extravagantes de madame une telle, de le laisser remonter, lui-même,

une garde-robe en tous points semblable à celle de Mme X... Je crois que la recette serait infaillible pour la correction de ces vilains défauts qui ont noms : l'orgueil et l'envie.

Laquelle des deux est la plus heureuse ? Je n'hésite pas à répondre : l'épouse laborieuse et intéressée, qui sait concilier toutes ses précieuses qualités avec les attraits charmants et gracieux de sa nature person-



No 503

nelle, son éducation soignée, ses manières délicates et ces fréquentes manifestations que voilent sans cesse un tact subtil et touchant, mais où se traduisent les plus nobles pensées, les plus purs sentiments d'une âme élevée et d'un cœur généreux.

Si ses actes n'ont pas toujours, aux yeux de son mari, la valeur que leur donnent une tendresse indéniable et un dévouement persévérant, si enfin, elle n'est pas comprise, la femme vaillante, dont je vous donne ici le modèle, trouvera toujours sa part de bonheur—la meilleure—au plus profond de sa conscience, dans la satisfaction qui donne le devoir accompli d'abord, et ensuite, dans la douce quiétude d'une vie sereine pour les êtres qui lui sont chers, hors des atteintes de ces vampires qui sont les dettes.

Lors du récent concours des dames dans cette revue, je fus singulièrement frappée d'une réponse typique qui trouve ici même sa mention. Je cite textuellement :

Mon idéal ! J'ai connu le confort, la vie facile et sans inquiétudes. Maintenant qu'aux prises avec la vie et une nombreuse famille, je vis de la vie réelle, je me demande quel est mon rêve !... Un rêve ! c'est ce que l'on voit toujours là devant soi... ce que l'on désire... ce que l'on espère ! J'ai connu tous les bonheurs de l'amour : aimer, être aimée. J'ai connu les soins délicats et attentifs. J'ai connu la réalisation de mille et un désirs et aujourd'hui... mon idéal se résume en deux mots : "sans dettes." Vivre avec les siens dans l'aisance, en payant, au jour le jour, les exigences de la vie, se dire : Je ne dois rien. C'est là ma richesse désirée, mon but à atteindre, mon rêve à réaliser !!!

(Signée) MÈRE HEUREUSE.

N'est-ce pas que cela nous fait songer avec attention ? Pour quelques-unes, hélas ! ce malheur, il est vrai, n'est pas mérité. Celles-là, du moins, n'ont pas à craindre de voir apparaître, durant leurs longues nuits d'insomnie, dans la confusion de leur esprit fatigué et ce méli-mélo de leur pauvre tête sans cesse

hantée, le spectre le plus hideux de tous. J'ai nommé : le remords !

Heureuse, mille fois heureuse, la femme sage et prudente qui sait prévenir de telles angoisses ! Plus heureuse encore, celle dont l'époux reconnaissant sait apprécier le trésor précieux qu'il possède. Dans le *conjungo*, je crois que c'est là un des secrets du parfait bonheur.

ATTALA.

LA MODE

No. 503.—Ce modèle représente une jolie toilette en tissu Henrietta, vieux rose, avec yoke et devant en net fleuri crème et garniture de ruban de velours noir. La jupe est faite avec replis et légère traine. Ce modèle peut servir pour d'autres tissus.

Quantité requise : 10 verges d'étoffe. Nous donnons les patrons du corsage dans les numéros 34, 36, 38, 40, 42 pouces, mesure du buste ; les patrons de la jupe dans les numéros 22, 24, 26, 28 et 30 pouces, mesure de la taille. Prix 10 cents chaque.

No. 507.—Cet élégant costume est fait en popeline gris-bleu avec braid de soie comme garniture. Le boléro, dont le collet est à revers, laisse voir, ouverte, une jolie chemisette de soie, couleur assortie à celle du costume.

Nous donnons les patrons du boléro dans les numéros 34, 36, 38, 40 et 42 pouces, mesure du buste ; les patrons de la jupe dans les numéros 20, 22, 24, 26, 28 et 30 pouces, mesure de la taille. Prix 10 cents chaque.

Pour les patrons, voir page 190.



No 507

A LA CUISINE

Pain rôti pour le souper.—Faites rôtir le pain, mettez dans un plat ; prenez une tasse de fromage râpé, faites fondre dans une poêle avec une chopine de lait et un peu de moutarde. Une fois fondu, mettez sur le pain rôti.

Confitures de fraises.—Prenez des fraises bien mûres et mettez une livre de sucre pour une livre de fraises.

Mettez le sucre dans une bassine de cuivre non étamée, arrosez-le d'un peu d'eau, un verre à peu près pour un kilo. Laissez fondre le sucre sur le feu ; lorsqu'il est bien épais et qu'il fait de grosses bulles, jetez-y les fraises épluchées. Laissez faire quelques bouillons, retirez les fraises avec l'écumoire et emplissez-en chaque pot à moitié. Laissez le jus sur le feu pour qu'il épaississe un peu et emplissez les pots.

SUPPLICIÉS VOLONTAIRES

On a peine à imaginer les cérémonies horribles, les scènes sauvages, les tortures et les tueries par lesquelles les peuples barbares ont prétendu honorer leurs idoles. Il existe encore aujourd'hui, dans certaines contrées, un reste de ces coutumes sauvages et de ces étranges aberrations. Nos lecteurs en trouveront un saisissant spécimen dans le spectacle qu'ils vont voir se dérouler au milieu des gesticulations et des excentricités de toutes sortes d'une foule en délire.

Des esprits puissants, méchants, jaloux de l'humanité, acharnés contre elle et emportés par des colères violentes qui ne se satisfont que dans le sang, tels apparaissent les dieux aux peuples barbares. Tandis que pour nous l'idée de bonté ne se sépare pas de celle de divinité, c'est la crainte inspirée par des dieux cruels qui donne naissance au culte que ces peuples leur vouent ; afin de se les rendre propices, ils n'imaginent pas d'offrande plus agréable que des sacrifices humains.

L'Orient, ce pays de toutes les merveilles et de toutes les horreurs, et dans l'Orient, l'Inde, est restée encore aujourd'hui la terre sacrée de ces rites sanglants. Là, au-dessous de la figure calme de Bouddha, les dieux enfantés par l'imagination craintive du peuple ne sont que des idoles effroyables, malfaisantes et cruelles.

Nombreux sont les fanatiques qu'on voit, pour complaire à ces divinités, s'infliger à eux-mêmes d'atroces souffrances. Ils s'enfoncent de longues épines dans les joues, se balancent attachés à une poutre au-dessus d'un feu ardent, se chaussent de sandales que traversent des clous et dansent sur les places publiques, restent des journées entières assis sur de petits chariots faits d'une planche piquée de centaines de pointes aiguës, se couchent sur des lits d'épines, ou s'enterrent vivants dans le sol.

D'autres tortures plus étranges et plus sanglantes nécessitent tout un appareil de fête et sont l'occasion de cérémonies éclatantes et sauvages. On connaît la fête du char *Juggernaut*, sous les roues duquel se précipitent les fidèles pour se faire écraser. Plus terrible encore est celle qui se donne en l'honneur de la déesse Bhada-Kali, dans l'Etat de Travancor, dans l'Inde du Sud. Les explorateurs qui ont parcouru ces régions n'en connaissent pas de plus épouvantable.

C'est à la fin de mars qu'elle a lieu, au moment où la chaleur commence à devenir intolérable.

Tout près de la mer, un bâtiment aux formes bizarres, découpé de mille manières, se dresse dans le ciel bleu : c'est le temple Kollangodu. Une route couverte d'un sable épais, où les pieds enfoncent, y conduit. Dès le matin s'y presse une foule bigarrée de mendiants de toute espèce et de tout âge, hommes, femmes, enfants. Dans les cours des maisons voisines ils se préparent à la cérémonie qui a lieu tout à l'heure. Ils se dépouillent de leurs longs vêtements flottants et se frottent le corps vigoureusement avec de l'huile, jusqu'à ce que la peau soit brillante et lisse. Ils avalent alors une liqueur faite avec les feuilles de palmiers pressées et triturées. Les yeux deviennent ardents, les gestes fiévreux, une écume légère commence à mousser à leurs lèvres, et un tremblement saisit leurs membres. La terrible Kali attend ses dévots.

Devant le temple, accroupis, assis, couchés, debout, des milliers de fidèles, sont déjà rassemblés. Cette foule s'agite, se démène, chante, prie, crie, hurle, en proie à la démence naissante. Tout autour, des boutiques bâties à la hâte avec quelques planches mal équarries et mal jointes, sont pleines d'étoffes, de draperies, de pots de faïence, de tous ces objets disparates qui composent un bazar indien. Au milieu, des baladins jonglent, sautent, font des tours de passe-passe. Un peu à l'écart et en face du temple, un bâtiment orné de vérandas où sont assises des jeunes filles sudras, vêtues d'étoffes claires et parées de bijoux d'or. Silencieuses, elles semblent méditer.

La statue de la déesse, haute de plusieurs mètres, couverte de bijoux et de guirlandes, se dresse sur un piédestal, dans une chapelle en saillie. A côté d'elle,

les prêtres reçoivent les offrandes des fidèles. Ceux-ci arrivent, frissonnants et blêmes, à moitié nus sous leurs haillons, agitant les bras et criant. A chaque instant l'affluence augmente. Voici les fanatiques qui vont s'enfoncer dans la peau les crampons de fer, les enfants qui joueront dans les cérémonies un rôle douloureux, les spectateurs, aussi énervés par l'attente que les victimes. Des musiciens, battant du tambour et soufflant dans des flûtes, à perdre haleine, les accompagnent. C'est un bruit assourdissant et discordant d'instruments criards et de hurlements. Le ciel est brûlant. Des hommes, des femmes roulent à terre, comme assommés ; d'autres, étendus sur le sol, s'agitent avec frénésie. Tous ont bu la liqueur enivrante ou mangé de l'opium.

Mais on signale enfin l'instrument d'horreur et de piété superstitieuse vers lequel va l'attente angoissée de toute cette foule. Il arrive lentement au milieu de tous ces fanatiques.

Monté sur quatre roues épaisses, il porte de chaque côté deux pieux élevés que serrent des étais ; des câbles servant de traits sont attachés à la lourde charpente. Tout en haut se dresse une lourde pièce de bois, percée d'un trou arrondi, où passe une longue poutre transversale, celle à laquelle seront suspendus les patients. C'est une immense bascule ; à l'une des extrémités de cette longue poutre pend un dais ; à l'autre, de fortes cordes qui traînent sur le sable.



Soulevée seulement par ces crochets, la victime agite frénétiquement ses armes au-dessus de la foule en extase

L'arrangement complet du char est tel, enfin, qu'en abaissant une des extrémités de la poutre sur le sol et en y attachant un homme, puis en tirant à terre l'autre extrémité au moyen des cordes, l'homme peut être enlevé jusqu'à une hauteur de treize mètres parfois davantage. Le char entier sera mis en mouvement au moyen des câbles. Quelques Indous demeurent sur le timon, pour diriger les efforts de la foule qui s'attache aux câbles.

Soudain, dominant le bruit, des coups de feu éclatent : ce sont des mortiers chargés de poudre à canon. Les tambours battent plus fort, les flûtes lancent des notes plus stridentes. De plus belle, les fidèles poussent des cris déchirants et se pressent vers le temple, sans souci de ceux qu'ils écrasent et foulent aux pieds. Des luttes s'engagent, les ongles déchirent des visages, le sang coule. Qu'importe ? il faut voir. Le supplice va commencer. Un prêtre abaisse le dais. Le dévot est là, les bras en croix, la tête enfoncée dans le sable. On lui passe sous les aisselles et autour de la poitrine des cordes, on le lie à la poutre. Quelques minutes s'écoulent. Les cris cessent ; seuls les tambours et les flûtes continuent leur concert effrayant. L'angoisse des spectateurs augmente. Les prêtres saisissent les crampons de fer attachés aux cordes, les insèrent dans la partie charnue du dos et dans les flancs. Les

chairs se creusent, des filets rouges coulent le long du corps.

On tend au supplicé une épée et un bouclier grossièrement travaillés. Les cris et les hurlements recommencent. Des parfums étranges et âcres répandent autour de la déesse une odeur suffocante dont l'air est imprégné, tandis que rouges et humides de sueur les joueurs de flûte et de tambour redoublent d'ardeur. L'homme suspendu monte vers le ciel. La peau tendue, les yeux hagards, il agite son épée et son bouclier, avec des mouvements si convulsifs qu'il semble danser dans les nues. Un vent de folie passe sur la tête de ces milliers de fidèles, une poussée formidable se produit, ils se précipitent, ils saisissent les cordes, ils s'attellent, et, toujours hurlant, traînent le char dont les roues s'enfoncent dans le sable. Lentement la lourde masse roule autour du temple, une fois, deux fois, trois fois. Le prêtre fait un signe, le char s'arrête, on baisse le dais, on ramène la victime, on dénoue les cordes, on enlève les crochets. L'homme reste étendu un moment, ensanglanté et inerte.

Spectacle horrible ! Encore trouve-t-on moyen de raffiner sur cette horreur. Parfois, au lieu de l'épée et du bouclier, c'est un enfant que le patient enlève dans les airs. Rien ne peut dépendre la terreur du pauvre petit, et l'angoisse de la mère qui le regarde monter, monter. Si les forces du supplicé diminuaient tout à coup, l'enfant s'écraserait sur le sol.

Des parents n'hésitent même pas, pour l'accomplissement de certains vœux, à martyriser leurs enfants. Ils les font mettre à genou devant l'image de la terrible Kali, puis, leur serrant les flancs, y insèrent des fils de métal. Ils prennent alors ces fils dans les mains et traînent ainsi leurs enfants autour du temple, au milieu des vociférations du peuple qui couvrent les plaintes des victimes.

Encore, dans ces hideuses cérémonies, le patient est-il légèrement soutenu par des cordes : à Madura, dans la Présidence de Madras, on a trouvé mieux. La poutre ornée d'étoffes claires et de fleurs est plus longue. Elle s'appuie seulement sur une plate-forme. Nulle corde. Les bras du fanatique restent libres. On ne se sert que de gros crochets. Deux crampons de fer attachés à des fortes cordes pénètrent dans les chairs ; on hisse la victime dans les airs ; elle reste ainsi suspendue au-dessus d'une foule en délire, qui, les yeux levés vers elle, pousse des cris sans fin, et l'insulte quand elle laisse voir ses souffrances. Plus haut que le temple, plus haut que les arbres, le corps plié en deux, le supplicé volontaire gesticule, remuant bras et jambes. Les parties du dos, où s'enfoncent les crochets, sont si tendues, qu'elles semblent près de céder. Le soleil lui brûle la peau, et parfois de grands oiseaux de proie, attirés et étonnés par ce faux cadavre, passent en le frôlant de leurs ailes larges ouvertes.

Folie, ivresse, délire en commun, frénésie qu'augmentent le bruit et la présence de la foule, ce sont-là les seules raisons qui puissent expliquer cette ardeur à courir au-devant de supplices aussi épouvantables, et le courage fait d'inertie et d'insensibilité avec lequel la victime les supporte.

Terre de vieilles légendes et de prodiges fabuleux, l'Inde a conservé la crainte de ses dieux cruels.

Elevé dans la peur de ses idoles, tremblant devant ces faux dieux, qui paraissent à son imagination grossière si mystérieux et si puissants, l'Indien se hâte de souffrir pour eux, de leur offrir son sang et sa vie, et trouve sans doute une sorte d'âpre et atroce jouissance dans ces tortures rendues encore plus répugnantes par la présence de la foule qui en repait ses yeux.

NOS PRIMES

Dans notre prochain numéro, nous donnerons la liste des numéros gagnants. Nos lecteurs nous pardonneront ce retard involontaire.

La reconnaissance est surtout la vertu des... bienfaiteurs.—COSTA DE BEAUREGARD.

LE TOUR DU MONDE

Par LE PASSANT

La fille du prince Philippe Orsini, âgée de vingt et un ans, a pris le voile le 21 juin.

Le prince Orsini est assistant au trône pontifical

Le grand romancier russe Tolstoï, qui séjourne depuis quelque temps dans sa résidence d'été à Jasnaja Poljana, a terminé son nouvel ouvrage : *Le père Serge*, qui paraîtra prochainement dans une revue de Moscou. Le grand écrivain a remis l'achèvement du drame : *Le Cadavre* à un temps indéterminé.

L'état de santé de Tolstoï est excellent.

Les milliardaires américains n'ont pas pas le monopole des trousseaux de noces sensationnels.

Un des plus riches aristocrates russes, le prince Gorgoin, vient de se marier, à Varsovie, avec un faste et une pompe dignes de ses ancêtres.

Le costume du marié a coûté \$16,000, et la robe de la mariée, \$80,000. La mariée portait en outre un diadème évalué à \$200,000.

Voilà des gens qui n'attendent pas la cinquantaine pour se payer des noces d'or !

Le record de la fécondité est détenu par la femme d'un fermier des environs de Salzbourg en Autriche.

En dix-neuf couches successives, celle-ci a eu d'abord deux jumeaux huit fois de suite, puis trois fois trois jumeaux, puis quatre fois deux jumeaux, puis quatre fois un enfant, ce qui fait bien trente-sept enfants en tout, si nous savons bien compter.

Le dernier est né la semaine passée, le jour même — détail curieux — où son papa avait soixante douze ans ! Trente quatre enfants dont vingt-six filles, sont encore en vie.

Les crocodiles font beaucoup parler d'eux, en ce moment, dans les journaux du Caire.

Ils ne sont jamais montrés, dit-on, aussi audacieux que cette année.

Il ne se passe pas de jours qu'on n'ait signaler une nouvelle victime de leur rapacité.

Ils remontent le cours du Nil jusqu'à Khartoum pour chercher leur proie. En une seule semaine ils ont dévoré 5 soldats de la garnison de Khartoum — sans verser seulement une larme... de crocodile.

Un des courtisans de Napoléon Ier, qui resta célèbre pour sa platitude, est M. de la Chaise. C'est lui qui, étant préfet, salua l'Empereur d'un discours ridicule où cette phrase brillait comme un joyau de sottise : " Dieu créa Napoléon, puis il se reposa. "

Le Français, né malin, ne perdit pas l'occasion, et le quatrain suivant courut tout Paris :

Dien n'en resta pas là,
Il fit encore la chaise ;
Puis il se reposa
Beaucoup plus à son aise.

A Naundorf, dans les massifs du Hunsruck (Prusse Rhénane) on vient de découvrir une enceinte de 65 mètres de long et de 60 mètres de large, formée par les débris d'un mur entourant les ruines d'un temple romain de 17 à 18^m50 de dimensions. Six autres constructions romaines devaient s'élever dans le voisinage immédiat. Dans la partie méridionale du temple, on a exhumé une centaine d'ex voto, de terres-cuites, etc. ; ces dernières portent encore des traces de couleurs et représentent en général les divinités féminines, avec des fruits dans les mains, ou un enfant, un petit

chien dans les bras. On n'a pas encore pu mettre un nom certain sur toutes ces figurines. En outre, quelques bronzes représentant Jupiter, Mercure, huit figures de Mars, etc, complètent cette collection, qui a été déposée au Musée de Trèves, et qui est la plus intéressante et la plus riche qu'on ait encore exhumée dans toute l'Allemagne occidentale et méridionale.

Qui croirait que le féminisme puisse, en ce moment du moins, réussir en Russie, pays que son régime voue nécessairement au respect de la tradition ?

Cependant, le tsar vient d'autoriser l'emploi des femmes comme secrétaires auprès des tribunaux, dans les bureaux gouvernementaux, placés sous la direction immédiate des gouverneurs de province et dans les bureaux des circonscriptions, placées sous la direction des fonctionnaires départementaux.

Il y a longtemps que les féministes russes revendiquaient ces emplois. Elles sont parvenues à leurs fins.

Ce que femme veut, Dieu le veut !

Une femme, une Américaine, vient de célébrer un mariage à Turtle Creek, localité voisine de Pittsburg.

La révérende Mme Mary Funk de la secte des " Frères Unis, " dirige avec son mari un temple à East Pittsburg. Quand M. Funk, est malade, c'est elle qui remplit le ministère au temple, prêche et conduit le service religieux.

Ces jours-ci, le révérend Funk était appelé pour célébrer le mariage d'un couple à Turtle Creek. Il était au lit, souffrant d'une pneumonie ; aussitôt Mme la révérende se met en route et unit le jeune couple par les liens du mariage.

Mme Funk assure qu'elle est la première femme qui ait célébré un mariage en Pennsylvanie.

La plus petite majesté du monde vient de mourir. Elle ne mesurait qu'un mètre vingt centimètres de hauteur. Elle s'appelait Djihan Begum et était impératrice du Boghal dans l'Inde.

Malgré sa petite taille elle savait se faire respecter et imposer sa puissance à son peuple extrêmement turbulent.

En reconnaissance des services rendus dans la pacification du Boghal, le gouvernement britannique lui avait décerné, en 1872, un cordon de l'ordre de l'Etoile des Indes.

On peut n'avoir qu'un mètre vingt de hauteur, n'être qu'une " faible femme " et cependant faire preuve de quelque valeur...

La première fois que Daniel O'Connell, l'illustre défenseur des libertés de l'Irlande, se présenta à la Chambre des Communes, un huissier lui en refusa l'entrée en disant :

— Vous êtes catholique, et il n'y a pas de place pour un catholique dans une assemblée protestante. Jurez-vous le trente-neuvième article de la religion anglicane ?

— Je jure, répondit O'Connell, fidélité à mon roi et à toutes les lois justes du Parlement, mais je ne jure pas l'hérésie et le blasphème. Je demande à la Chambre d'être admis à prouver mon droit.

Cette demande si nouvelle lui fut accordée.

Un combat singulier entre un aigle-pêcheur et une carpe est raconté par les journaux hongrois. Dans les environs de Mitrovitza (Banat), un aigle-pêcheur

qui se promenait au-dessus de la rivière Pave, remarqua dans l'eau une énorme carpe ; il se jeta immédiatement sur le poisson inoffensif et lui enfonce ses griffes. Mais la vieille carpe ne se laissa pas enlever et continua sa route sur un parcours de deux kilomètres sans que l'aigle arrivât à l'emporter hors de l'eau. Complètement épuisé, la carpe et l'aigle arrivèrent ainsi près d'un pont, d'où un berger, qui avait suivi la lutte étrange, tira un coup de pistolet et blessa l'aigle. L'oiseau, n'étant plus en force, dut lâcher la carpe, qui disparut aussitôt sous le pont, tandis que le berger s'empara de l'aigle blessé, qu'il vendit

C'est toujours dans l'armée qu'il y a le plus de suicides. Le " pékin " se supprime beaucoup plus facilement que l'officier et surtout que le simple soldat.

Cherchez les causes...

Maintenant, quelle est l'armée européenne où se comptent le plus de suicides ? C'est l'Autriche.

Le député Daszynski, dans son derniers discours au Reichsrath viennois, a contrôlé qu'il y avait eu, ces dix dernières années, près de 100,000 suicides.

En Angleterre, 20 suicides.

En Belgique, 24 suicides.

En France, 33 suicides.

En Italie, 40 suicides.

En Allemagne, 63 suicides.

En Autriche, 131 suicides.

Cette petite révélation va peut-être donner à l'Autriche l'idée d'essayer quelques réformes dans son armée.

Dans les combles de la salle de Harlay, au Palais de Justice de Paris, ont eu lieu d'intéressantes expériences sur le " portrait parlé, " une nouvelle invention de l'ingénieur M. Bertillon.

Il s'agit d'un système d'investigation judiciaire permettant de reconnaître une personne d'après son signalement oral, sans le secours de la photographie.

Les gendarmes, les agents des services pénitentiaires suivent, comme les agents de la Sûreté, les cours de M. A. Bertillon. Ce jour-là, les uns et les autres ont passé de la théorie à la pratique ; ils avaient mission de reconnaître et d'arrêter tel ou tel malfaiteur supposé présent dans la salle. Parmi ces " sujets " figuraient le préfet de police lui-même, M. Puiberaud, et... M. Bertillon.

Les essais ont parfaitement réussi. Ils n'eussent assurément pas été bien probants quant aux trois personnalités citées plus haut ; mais il y eut quelques arrestations sérieuses d'inconnus, notamment celle d'un forçat en rupture de ban, évadé de la Guyane, nommé Jacques Viou.

En vérité, c'est à vous dégoûter de commettre des crimes !...

Tout au fond de Neuilly, dit le *Cri de Paris*, une pension de famille. Un grand jardin et, dans un coin du jardin, un pavillon. Devant la porte du pavillon, se tient, du matin au soir, un nègre de haute stature. Chaque fois que les pensionnaires s'approchent de trop près du pavillon, le nègre les en éloigne avec des gestes et des mots qu'on ne comprend pas. A l'intérieur, retentissent les sons d'un piano ou des airs d'opéra. Une jeune fille, jolie, brune, un peu forte, se promène d'une pièce à l'autre, prend un livre, croque un bonbon, fredonne un air, s'assied au piano, s'accoude un instant à la fenêtre, cependant que deux femmes de chambre la suivent comme son ombre et s'empressent au moindre signe.

Tous les jours, vers cinq heures, une voiture vient chercher la jeune fille et la promène au Bois, avec les deux servantes ; puis, à sept heures, après un tour dans Paris, la ramène à Neuilly.

Cette jeune personne, autour de laquelle est monté si bonne garde, est une des nombreuses filles du sultan Abdul-Hamid. Elle est venue en France pour y faire son éducation, apprendre le piano, le chant et les belles manières. Elle s'en ira à la fin du mois.

Si le sultan est un mauvais souverain, ce n'est pas du moins un mauvais père.

LA FORTUNE

Au sommet d'un rocher se tient dame Fortune.
Et les faibles humains, pris d'une ardeur commune,
En tentent l'escalade en un farouche effort.
Les uns y sont portés d'un seul coup par le sort,
A d'autres, sans raison, la Veine inconsciente
Trace un chemin facile, adoucissant la pente.
Mais pour le plus grand nombre, en leur assaut sans fin
Implacable est le roc, abrupt est le chemin.
Pour avancer d'un pas sur ce terrain qui croule
Chacun frappe au hasard son voisin dans la foule.
Et le sol est jonché de cadavres humains.
Le monde, obscurs vaincus, vous traite d'imbéciles.
Son admiration s'en va vers les habiles.
Vers ceux qu'aïda le crime ou la Fatalité,
Le gueux seul se rit d'eux, fier de sa pauvreté.

CONSEILS PRATIQUES

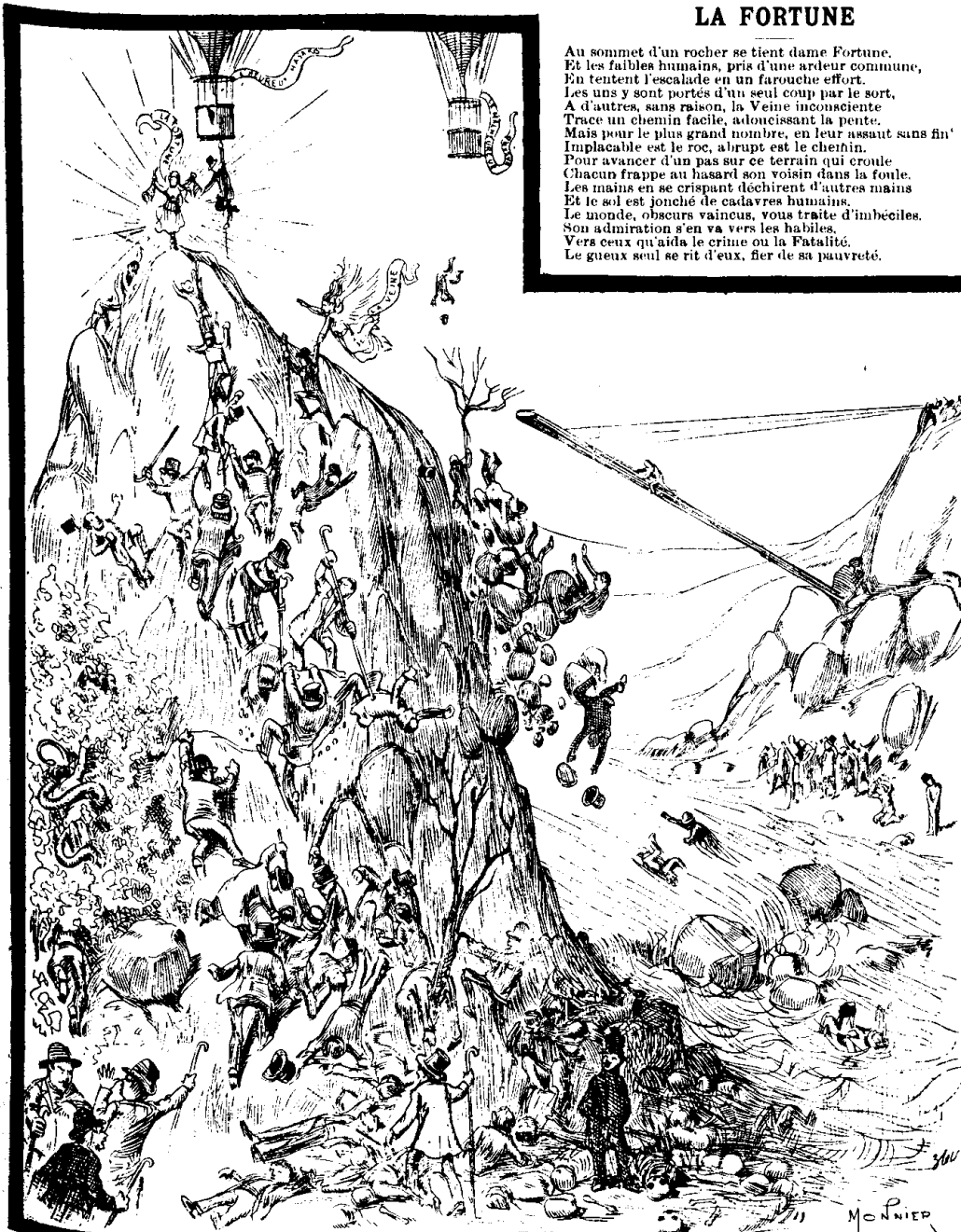
Pour chasser les puces—Shocking ! allez-vous dire ! mais la saison leur est propice à ces petits parasites. Pour les éviter, semez des pétales de roses sur votre lit, dans vos draps. Les insectes désertent. Le remède est poétique et son odeur douce ne peut agir sur les nerfs.

Moyen de donner au bois franc la couleur du chêne.—Faites bouillir de l'écorce de chêne dans de l'eau ; ajoutez un peu d'alun et laissez bouillir un instant, puis faites refroidir. Cette composition s'emploie comme le brou de noix, au moyen d'un pinceau. Quand on opère sur des meubles, il est bon après une première couche, de passer du papier de verre fin et de donner une seconde couche ; quand cette dernière est sèche, on peut cirer à l'encaustique.

Méthode pour conserver aux fleurs leur couleur malgré la dessiccation.—Il est très difficile de conserver aux fleurs, les bleues et les rouges surtout, leur couleur naturelle. Voilà le moyen que j'ai trouvé en voulant fausser la nature. Une échantillon de digitale blanche ayant été détérioré, je voulus le remplacer par un autre de digitale pourpre. Pour cela, je blanchis à la vapeur de soufre un de ces derniers et le mis sécher. Je fus stupéfait, deux jours après, de trouver à la place un magnifique échantillon d'un rouge naturel, qui a remplacé les autres dans mon herbier, sous son vrai nom. Depuis ce temps (1885), j'ai recours à ce moyen qui me réussit pour la plupart des plantes. Je viens à l'instant de constater son efficacité sur la pervenche et le daphné.

Radis roses en toute saison.—Pour obtenir des radis roses en toute saison, il faut employer la méthode suivante :

Tremper la graine dans l'eau pendant trente-quatre heures et, ce laps de temps étant écoulé, prendre un petit sac de toile dans lequel on met ces graines toutes mouillées. Après avoir fermé le sac avec une ficelle on l'exposera à la plus forte chaleur du soleil. Lorsque les graines commenceront à germer, il faudra les semer dans un lieu bien exposé au soleil et recouvrir les semis avec une cuve ou la moitié d'un tonneau scié en deux. En trois jours, ces graines produisent des radis de la grosseur d'une noisette, n'ayant à leur extrémité que deux petites feuilles rondes.



APPARITIONS SURNATURELLES EN CHINE

Mgr Favier, dans les nombreuses conférences qu'il a données en France lors de son dernier voyage, a raconté les différentes apparitions d'une " Dame Blanche " sur les tours de la Cathédrale du Pétang ; les Pères Franciscains, les Pères Jésuites des missions persécutées du Nord de la Chine ont fait mention dans leurs lettres de semblables visions surnaturelles. Voici que la Mandchourie a été témoin de prodiges pareils. Nous savons que l'Eglise aura à se prononcer sur ces événements. Nous nous contentons donc de les signaler à nos lecteurs.

Un jour, dix-sept soldats païens s'aventurèrent jusqu'à la petite rivière qui coule au sud de l'oratoire. Notre veilleur de nuit, ayant commis l'imprudence de s'écarter du village, fut pris et enchaîné. On le mit à la torture pour lui faire avouer où se trouvaient les vierges et les petites filles de l'école. A ce moment, un soldat païen tourne la tête vers l'église et s'écrie :

—Regardez donc ces légions d'hommes sur les remparts et le clocher !

Tous alors de regarder dans la direction indiquée et d'ajouter, stupéfaits :

—Mais ils ont tous des vêtements blancs.

Le veilleur assura, dans la suite, n'avoir vu que trois hommes postés sur les remparts. Les soldats, effrayés par cette vision, remirent notre veilleur en liberté, sous prétexte de l'envoyer traiter avec le catholique et retinrent ses souliers en gage. Inutile de dire que le pauvre homme se garda bien de retourner les chercher. D'autres espions dépêchés d'Acheheu et d'ailleurs ont également affirmé que l'Eglise était gardée par des hommes vêtus de blanc, qu'on les comp-

tait par centaines sur les remparts et le clocher de l'église. Or, de fait, il n'y avait dans la résidence de la maison des Tchao que huit chrétiens armés.

**

Nos chrétiens des montagnes étaient continuellement sur le qui-vive. Jour et nuit, trois ou quatre sentinelles se tenaient sur une colline d'où l'on découvrirait toute la vallée. Ces sentinelles affirmaient aussi avoir vu, à plusieurs reprises, deux étendards blancs, l'un au-dessus de la porte d'entrée de la résidence, l'autre sur le mur du Nord. Ils apparaissaient et disparaissaient en même temps, flottant à une grande hauteur dans les airs et l'église brillait d'un éclat extraordinaire.

Les témoins oculaires de ces phénomènes ne sont certainement pas des visionnaires. Nous leur avons demandé ce que signifiaient, à leur avis, tous ces prodiges ; ils ont répondu invariablement : " Notre église a reçu la bénédiction de l'évêque Ki (Mgr Guillon), faveurs si difficile à obtenir pour les oratoires de l'Extrême-Nord ; le patron de notre église est saint Laurent, dont Sa Grandeur portait le nom. L'évêque Laurent est mort martyr. C'est lui qui, du haut du ciel, a protégé notre église "

Voilà l'explication que tout le monde donne de ce qui s'est passé à Leao-tien-tse : nous ne craignons pas de dire qu'elle nous paraît la plus vraisemblable et la meilleure.

Les arguments violents ne font de tort qu'à ceux qui les emploient.—EMILE LOUBET.

JEUX ET AMUSEMENTS

COMBLES

Quel est le comble de la sensibilité chez un forgeron ?

LOGOGRIPHE

Je suis blonde et jamais je ne sors qu'à la brune.
J'ai quatre pattes ; mais comment
Compterez-vous en ce moment ?
Otez-moi la première, il ne m'en reste qu'une.

ARITHMÉTIQUE AMUSANTE

De combien de soldats alignés se compose
Ce brillant régiment ? demandais-je, un beau jour,
A son vieux colonel. " Parbleu, dit-il, la chose
Est facile à savoir ; la voici sans détour :
Pour les inspecter tous, j'ordonne qu'on les mette
Sur cinq ou six, ou bien sept rangs de profondeur ;
Alors cela va bien, chaque file est complète.
Mais sur onze rangs j'ai, ma parole d'honneur,
Neuf hommes en dehors, dont on ne sait que faire ;
Sur treize, j'en ai cinq. Demandez au major.
Si vous voulez le chiffre exact, c'est son affaire."
Le savez-vous, lecteur ? Sinon, cherchez encor.

Solutions des problèmes qui ont paru dans le No 897

Vers à terminer.—Humaine. Appauvrit. La Fontaine. Esprit. Avars. Ravaler. Rares. Parler. Devinette-anagrammatique.—Blaise Pascal.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

Le Régiment, le beau drame militaire de MM. Jules Mary et LeGrisier, sera représenté pendant toute la semaine du 15 juillet, au Théâtre National Français, avec une mise en scène somptueuse et une interprétation de premier ordre. Les vastes dimensions de la nouvelle scène et les nouveaux accessoires dont elle est munie ont permis de monter cette pièce émouvante, qui exige un grand déploiement de décors et une nombreuse figuration, avec un luxe vraiment extraordinaire, digne des théâtres les plus riches du continent.

On sait que *Le Régiment* renferme des scènes tour à tour très émouvantes et du comique le plus irrésistible, et les situations extrêmement poignantes. Il comporte, en outre, nombre de décors magnifiques et très pittoresques. Parmi les principales scènes citons le duel entre le sous-officier Jacques et le traître Gironde, la tentative de meurtre sur Marjolaine, le défilé des troupes françaises, dont les beaux uniformes feront fureur, sur le champ des manœuvres, et la dégradation de Jacques.

Le 22, *Carmen*, le magnifique drame à grand spectacle tirée de la nouvelle de P. Mérimée et adapté à la scène française, par MM. Cazeneuve et Jehin-Prume, sera à l'affiche. Nous en reparlerons dans notre prochain numéro.

SUCCES D'UN DE NOS COMPATRIOTES

Il nous fait toujours plaisir de porter la connaissance du public les succès remportés par le travail, la persévérance unis au mérite. Nous en avons une preuve indiscutable dans la préparation que M. S. Chaillé, de Belleil Station, vient de mettre sur le marché. Depuis longtemps M. Chaillé s'apercevait que ses cheveux tombaient en abondance et qu'avant un an ou deux il serait complètement chauve. C'est alors qu'il se mit activement à la recherche d'une lotion qui pourrait arrêter la chute de ses cheveux et en activer la poussée. Après de longues et pénibles recherches et expériences, qu'elle ne fut pas sa joie de constater qu'il avait enfin découvert une préparation qui faisait pousser les cheveux !

Cette préparation est appelée à rendre heureuse un grand nombre de personnes chauves ou en train de le devenir. La *Lotion Chaillé* possède toutes les qualités hygiéniques requises pour en faire une préparation qui sera reçue avec joie par tous ceux qui sont menacés de calvitie et fait honneur à notre compatriote. L'on peut se procurer la *Lotion Chaillé* dans toutes les pharmacies, ou de son inventeur directement.

—Le pouvoir temporel du Pape a duré 1116 ans.

—Les robes de toile sont très à la mode pour les toilettes du matin ; toutes les nuances en général sont portées ; mais l'on remarque une préférence pour les couleurs rouge et bleu ciel. L'on garnit ces toilettes de bandes de pareille étoffe piquées à la machine. Pour rendre ces toilettes encore plus attrayante, on y ajoute un grand collet et des manchettes de dentelles.

LES PATRONS DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Les patrons exacts des modes publiées dans la page des dames peuvent être obtenus au prix uniforme de 10 cts chacun.

Ces patrons sont de parfaits modèles des genres les plus nouveaux et les plus en vogue actuellement portés.

Par arrangement spécial, nous sommes maintenant en état d'offrir à nos lectrices un choix complet des patrons les plus à la mode au prix nominal de 10 cts. De semblables patrons se détaillent partout à 25 cts chacun.

Tous les ordres seront promptement remplis. Nulle n'aura à se plaindre d'aucun délai. On devra envoyer 10 cts en argent ou en timbres-postes avec la commande pour chaque patron désiré.

Adressez : MONDE ILLUSTRÉ
42, Place Jacques-Cartier.

Ecrivez bien votre nom et votre adresse.

SIMPLES QUESTIONS

D'où vient la consommation ? D'un rhume négligé, d'où vient la guérison ?
Du Baume Rhumal.

INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'intérêt général, c'est la santé de chaque individu et de la communauté prise dans son ensemble. La plupart des maladies dont nous souffrons ont pour cause la faiblesse et l'altération du sang. Les *Pilules de Longue Vie* du *Chimiste Bonard* rendent au sang sa force et sa pureté.

ROBUR QUI REND ROBUSTE

Cet incomparable tonique—ROBUR—ramène à la santé les constitutions les plus épuisées.

Dépôt : Pharmacie C. Beaupré, Montréal.

LIBRAIRIE FAUCHILLE

1712 rue Sainte-Catherine
MAISON FONDÉE DEPUIS 25 ANS

Dernières nouveautés parus en librairie
En Anarchie, par C. Pert, 90c ; De l'ignorance à l'Amour, par Junka, 90c ; Le Sang Français, par Jules Claretie, 9c ; Le Champion de Cythère, par J. Rameau, 90c ; A Côté de l'Amour, par Paul Acker, 90c ; Le fruit défendu, la Revanche de Rose-Manon, par Jules Mary, 90c ; et un grand choix de volumes à 5c, 10c, 15c et 25c.

Les commandes sont remplies par retour du courrier

Heures de bureau h. a. m. à 6 h. : p. m. Tel. Bell Main 3391

VICTOR ROY

ARCHITECTE & EVALUATEUR

Membre A. A. P. Q.

No. 146 Rue Saint-Jacques
MONTREAL.

DR. A BRAULT

Chirurgien-Dentiste

539 rue St-Denis

Tel Bell : E. 1745

Heures de Bureau : de 9 à 10 heures

Théâtre National Français

Rues Ste-Catherine et Beaudry
Tel. Bell Est, 1736 Bureau privé, Tel. Main 2017
GEO. GAUVREAU, Propriétaire
Tel. Marchands 520

SEMAINE DU 15 JUILLET LE REGIMENT

Nouveaux décors ! Magnifiques costumes ! Grande figuration !

MATINÉE TOUS LES JOURS

Prix Soirées, 10c, 20c, 30c et 40c. Loges, 50c et 75c.
Prix Matinées, 10c, 15c, et 25c. Loges, 50c.

Semaine prochaine : CARMEN

UN MEDECIN PEUT ETRE HABILE et SAVANT

Mais s'il n'est pas loyal et honnête, ces grandes qualités qu'il possède sont une menace plutôt qu'une assistance pour la société

Les médecins de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE ont prouvé aux femmes canadiennes françaises qu'ils sont honnêtes et sincères dans leur désir de donner aux personnes souffrantes, le meilleur traitement que la science médicale puisse leur procurer et ceci au plus bas prix possible.

Ils ont supprimé les honoraires extravagants qui empêchaient tant de femmes malades de pouvoir obtenir les soins médicaux qui leurs étaient nécessaires, mais qu'elles ne pouvaient se procurer vu les frais et les dépenses qu'ils entraînaient.

Ils ne demandent rien pour leurs consultations et donnent à la femme en recherche de la santé une opinion honnête de son état, ainsi que le moyen à prendre pour se guérir.

Si leurs bons conseils sont suffisants pour guérir, ils épargneront le coût des médecines ; si le cas demande traitement, leurs prescriptions sont à la portée des bourses les plus humbles.

Ils sont des hommes habiles, d'expérience et consciencieux, et la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE est une institution publique, établie pour le bénéfice des femmes malades, où toutes sans exception, riches ou pauvres, y sont les bienvenues et peuvent profiter également des avantages qu'elle offre.

Les femmes qui demeurent trop loin de Montréal et ne peuvent venir au bureau de consultations gratuites, peuvent écrire, donnant une description de la maladie dont elles souffrent, et elles recevront par la maille les mêmes conseils que si elles s'étaient présentées au bureau de consultations gratuites, au No 274 rue St Denis.

Débilité générale et Anémie

Les Pilules Rouges m'ont guérie de débilité générale, d'anémie et d'irréglarités. J'étais faible depuis longtemps, lorsque je commençai à les prendre. A chaque mois j'avais des douleurs à la tête, des étourdissements, et j'étais très nerveuse, et aujourd'hui je suis bien. J'ai aussi consulté les Médecins Spécialistes à leur bureau.

Mme REGIS DUPRE,
600, rue Fullum, Montréal.

Faiblesse de Sang et Dyspepsie

Seules les Pilules Rouges m'ont donné la force de vaquer à mes occupations et de prendre soin de mes enfants. Avant de les prendre j'étais sans appétit, je digérais très mal les vivres que je mangeais. J'étais toujours faible et fatiguée. J'ai consulté les Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui m'ont donné toutes sortes de bons conseils.

Je leur dois ma guérison.

Mme ADELARD DUPRE,
587, rue Fullum, Montréal.

Troubles du Retour de l'Age

Depuis un an j'étais incapable de travailler, étant souffrante des troubles du retour de l'âge. J'avais les mains et les pieds engourdis, j'étais faible et nerveuse. Les Médecins Spécialistes et les Pilules Rouges m'ont guérie de mes maux et m'ont mise forte et bien portante.

Mme ALEXANDRE LAPORTE,
205, rue Dufresne, Montréal.

Maladies de Nerfs et Battement de Cœur

Depuis plusieurs années je souffrais de mes nerfs et de battements de cœur. Je suis allée voir les Médecins Spécialistes et j'ai pris les Pilules Rouges. Elles me guérirent.

Il y a un an que je suis guérie et parfaitement bien. Les conseils qu'ils m'ont donnés et les remèdes qu'ils m'ont fait prendre ne m'ont pas seulement soulagés, mais je vois qu'ils m'ont guérie pour toujours.

Mme NORBERT GOULET,
249, rue Wolfe, Montréal.

Mal de Reins et douleurs dans le Dos

Pendant cinq ans, je souffrais de douleurs aux reins, de faiblesse de sang et de grandes fatigues. J'ai pris les Pilules Rouges et j'ai consulté les Médecins Spécialistes.

Je suis revenue à la santé et je conseille aux femmes malades de suivre mon exemple et de prendre les Pilules Rouges.

Mme DELPHIS BOURDEAU,
195 rue LaSaguetière, Montréal.

Les femmes doivent refuser comme imitations, toutes Pilules Rouges vendues de porte en porte, ou celles vendues au 100 ou à 25c la boîte ; elles seront expédiées au Canada et aux Etats-Unis sur réception de 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50.

Adressez vos lettres comme suit :

Compagnie CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE,
274 RUE SAINT-DENIS, Montréal, Canada.

PARC SOHMER

Réellement la direction du Parc Sohmer est en train de gâter son nombreux public par des programmes aussi attrayants que celui de la semaine dernière. Comme toujours la musique s'est montrée excellente et nous n'avons plus à faire son éloge. Les sept Faust sont des acrobates audacieux ; ils ont exécuté des tours merveilleux avec une facilité et une aisance sans pareilles. Les nègres Jackson, la troupe Monté-Myro et le professeur Gilbert avec ses chèvres savantes ont été très applaudis. Mlle Lottie Western mérite une pension spéciale pour la manière habile avec laquelle elle a rendu les morceaux de musique sur les instruments les plus étranges et les moins excessifs, aussi les rappels ne lui ont pas manqués.

—On mande de Londres que le souverain Edouard VII sera couronné le 25 juin 1902. La même dépêche annonce que M. Laurier serait nommé pair d'Angleterre, ce qui lui donnerait le droit de siéger à la Chambre des Lords.

BOUTONS SUR LA FIGURE

Le sang impur est la cause de ces boutons qui couvrent si désagréablement la figure ; un bon traitement avec les *Pilules de Longue Vie* du Chimiste Bonard les fait disparaître.

—Le département de la patrouille de Cincinnati, O., possède deux chiens limiers, qui portent les noms de Sampson et Schley.

QUI VEUT PEUT

Voulez-vous guérir, votre rhume rapidement et sûrement ? Il n'y a qu'à prendre du *Baume Rhumal*.

—Des capitalistes de France et de Russie vont fonder à Saint Petersburg une banque franco-russe.

L'IMPORTANCE DU SANG PUR

Dans sa course à travers le corps, le sang nourrit les organes et en même temps il les nettoie. Les *Pilules de Longue Vie* du Chimiste Bonard rendent le sang pur et vigoureux, et propre à accompagner ses deux fonctions.

—Si tu veux savoir comment tu dois donner, considère comment tu aimerais à recevoir.

AISÉ A TROUVER

Si vous ressentez les atteintes de la gorge, si vous n'avez pas de *Baume Rhumal*, allez vite en chercher chez le Pharmacien.

—En France, les femmes sont employées dans les professions ou autres travaux suivants : Médecins, 450 ; écrivains, 519 ; artistes et sculptrices, 3,500 ; chanteuses et actrices, 3,600 ; nourrices, 13,000 ; modistes, 30,000 ; employées du gouvernement, 50,000 ; religieuses, 95,000 ; institutrices, 100,000 ; en affaires, 215,000 ; propriétaires de terrains, 500,000 ; dans les manufactures, 575,000 ; servantes, 650,000 ; couturières, 950,000 ; et travaillant sur les fermes, 2,700,000.

IL CONVIENT A TOUS LES ESTOMACS

J'ai employé le VIN DES CARMES dans plusieurs cas de dyspepsie par défaut d'action du foie, et je m'en suis fort bien trouvé.

Il m'a aussi rendu de précieux services chaque fois que j'ai eu à traiter des jeunes filles et des femmes anémiques dont l'estomac affaibli ne pouvait supporter les préparations ferrugineuses.

Comme le VIN DES CARMES ne contient pas de fer, sous aucune forme, mais au contraire des toniques végétaux facilement assimilables, IL CONVIENT PARFAITEMENT A TOUS LES ESTOMACS. Je le recommande fortement aux personnes à pâles couleurs qui ont besoin de récupérer leurs forces en gagnant de l'appétit.

V. DICK, M. D.,
Sainte-Anne de Beaupré.

CE SONT ENCORE LES

Pilules de Longue Vie

(BONARD)

Qui ont guéri

Delle BLANCHE LAPERLE

Encouragée par les nombreux témoignages de guérisons opérées par les *Pilules de Longue Vie* (Bonard) publiés dans les journaux, Delle Laperle employa ce merveilleux remède pendant deux mois et fut guérie de maladies particulières à son sexe ainsi que de l'Anémie et la Nervosité.

Nous recevons d'elle la lettre suivante qu'elle nous prie de bien vouloir publier pour que d'autres personnes faibles et malades puissent connaître le seul moyen de recouvrer la force et la santé.

La Cie Médicale Franco-Coloniale.

MESSIEURS, — J'étais pâle, taible, nerveuse, j'avais des maux de tête continuels, des douleurs dans le dos, les côtés et les reins ; mes époques étaient douloureuses et irrégulières et j'étais rendue à un tel point qu'il m'était impossible de faire aucun ouvrage. En lisant les journaux, je vis les nombreuses guérisons opérées par les *Pilules de Longue Vie* (Bonard). Je commençai à en prendre et après deux mois de traitement tous mes maux sont disparus comme par enchantement.

Je vous suis donc infiniment reconnaissante et je désire que ma guérison soit publiée sur tous les journaux, afin que les jeunes filles qui souffrent comme moi ne doutent plus de leur guérison.

BLANCHE LAPERLE, 22 rue Brébaut.



DELLE BLANCHE LAPERLE.

riche et abondant, renforcent les muscles et les nerfs et régularisent les fonctions de l'Estomac du Foie et des Rognons.

Elles guérissent les Hommes, les Femmes et les Enfants.

Afin de vous convaincre de leur efficacité nous vous enverrons sur réception du coupon ci-joint accompagné d'un timbre de 2 cents une boîte-échantillon de ce merveilleux remède ainsi qu'un livre de recettes utiles.

LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 202 rue St-Denis, Montreal.

10,000 Boîtes

.. DE ..

PILULES DE LONGUE VIE

(BONARD)

GRATIS.

DETACHEZ CE COUPON.

Je vous enverrai une boîte échantillon des *Pilules de Longue Vie* (Bonard) à toute personne qui nous enverra ce coupon avec leur adresse, ainsi qu'un timbre de 2 cents. Comme nous n'envoyons que 10,000 boîtes échantillon gratis, faites application aujourd'hui si vous désirez prendre avantage de cette offre libérale.

Nom et Adresse



No. 20

La Revue Mame

Charmante publication illustrée par maison Mame.

raissant tous les mois et éditée par la célèbre maison Mame. Agréable, instructive et morale. Abonnement : un an, 11 fr. 50. Maison Alfred Mame & Fils, 168 Boulevard Saint-Germain, Paris, France.

DUPUIS & LUSSIER

AVOCATS

Chambre No 1, édifice de La Presse

BREVETS D'INVENTION

CANADA ET ETRANGER

BEAUDRY & BROWN

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
07 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

GUERI EN TRES PEU DE TEMPS **Etes-vous Grevé ?**

ALDERIC PILON, No 5 rue Robin, qui souffrait depuis 4 ans d'une hernie simple, a été radicalement guéri par

La Compagnie de Montréal
POUR LA
GUERISON des RUPTURES

129c, RUE RACHEL
(Coin Chambord)
MONTREAL.

Prenez les tramways de la rue Amherst.

Pas un sou avant votre complète guérison.

P.S.—Les personnes qui ne peuvent pas venir à Montréal peuvent suivre le traitement à domicile avec le même résultat.

Un Bienfait pour le Beau Sexe
Aux Etats-Unis, G. P. Demartigny, Manchester, N.H.



Poitrine parfaite par les **Poudres Orientales**, les seules qui assurent en 3 mois le développement des formes chez la femme et guérissent la dyspepsie et la maladie du foie.

Prix : Une boîte avec notice, \$1.00 ; Six boîtes, \$5.00.

Expédiées franco par la malle sur réception du prix.

L. A. BERNARD,
1882 Rue Ste-Catherine, Montréal

J.-C. ST-PIERRE
Chirurgien-Dentiste

Diplômé du Collège Dentaire de Philadelphie

60, rue Saint-Denis
Tel. Est, 1379 Montréal

LOTION PERSIENNE




DEPOSITAIRE
S. LACHANCE PHARMACIEN
104, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

Ceux qui ne liront pas ceci le regretteront un jour

Y a-t-il un enfant malade dans votre famille ou chez votre voisin. Ecoutez bien ceci. La dentition est douloureuse pour l'enfant. Il n'a plus le goût de boire ou de manger, d'où les désordres de l'estomac, dérangements et inflammation des intestins, les convulsions et malheureusement trop souvent LA MORT. Le Petit Collier Electrique ou Dr Ponget est le grand préservateur de toutes ces maladies. Son electricité agit sur les nerfs, les active et a en même temps un effet analgésique. C'est le sauveur des enfants. Si votre pharmacien ne l'a pas, écrivez-nous c'est mieux. Envoyez franco par la malle sur réception du prix minime de 50 cents.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
162, RUB ST-DENIS
MONTREAL

23173



UN MAUVAIS JOUEUR

Le gros monsieur.—Seize et cinq vingt-deux, quatorze d'as, il ne me manque qu'un point pour finir.
Le perdant.—Ah ! il vous manque un poing. Eh bien ! le voici.

ASTHME
Traitement au liquide sec.

Deux semaines d'essai gratis.

Plus de 40 000 personnes témoignent de ses mérites. 1,600 de celles-là demeurent dans Ontario. La seule méthode de traitement dont se servent et qu'aprouvent les médecins.

Dr NORMAN H. H. LETT, Ecr., greffier de la ville d'Ottawa, dit : Par l'usage de votre traitement, j'ai guéri l'asthme qui m'affligeait, j'espère qu'il ne m'affligera plus. J'ai fait usage de votre traitement consciencieusement en suivant les instructions.

Dr J. M. SAWERS,
122, MacDonnell Ave., TORONTO.

CHAISES
POUR
VERANDA

PLUSIEURS dessins nouveaux et artistiques dans les Chaises pour l'Été pourront être trouvés dans notre assortiment. En achetant en grandes quantités et en payant au comptant nous pouvons vous donner des valeurs beaucoup meilleures que celles que vous pourriez avoir ailleurs. Venez examiner notre assortiment avant d'acheter.

Nouveaux dessins, finies dans la nuance verte fashionable quelques-unes avec supports pour journaux, etc. Prix de \$13.50 en diminuant jusqu'à **\$1.25**

N. B.—SPECIAL. Il nous reste de notre assortiment 15 Lits en Cuivre Solide véritable, pleine longueur, 3 pieds de largeur, magnifique dessin à la tête et au pied ; pour les écouler immédiatement, nous les vendons à **\$15.75**

RENAUD, KING & PATTERSON
652, RUE CRAIG

Les commandes par la poste sont soigneusement exécutées.

RIPANS
Un menu appétissant

Nous porte souvent à manquer de prudence. On en paie doublement la chandelle. Vient d'abord l'indigestion, qui rend sa victime si misérable. La moitié du plaisir du dîner se perd de cette façon. Il y a des gens qui se sentent si mal, après un copieux dîner, qu'ils jurent qu'ils ne mangeront pas de sitôt avec une telle voracité. Mais dès que l'occasion se présente, ils sont, d'ordinaire disposés à courir de nouveau le risque. Ceux qui ont passé par là, mais qui ont appris la valeur des Ripans Tablets, soutiennent contre toutes tendances à la dyspepsie, et le beau de l'affaire c'est que ce spécifique met en mesure ceux qui l'emploient de ne se priver aucunement des plaisirs de la table. On peut avoir dans toutes les pharmacies, pour cinq cents, une boîte de dix Tablets. Il est utile d'en porter sur soi.

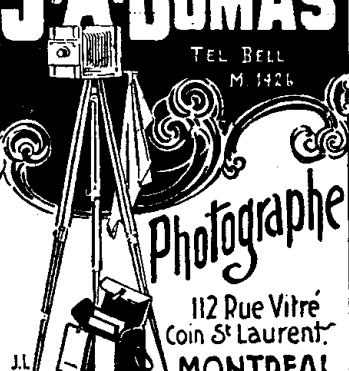
ON DEMANDE :—Un cas de mauvaise santé auquel les R-I-P-A-N-S se feront pas de bien. Elles bannissent la douleur et prolongent la vie. Une seule soulagé. Remarque : Les R-I-P-A-N-S sur le paquet et l'acceptez comme équivalent. R-I-P-A-N-S, 10 pour 5 cents sont obtenues dans toutes les pharmacies. Des échantillons et mille certificats seront envoyés à toute adresse moyennant 5 cents envoyés à Ripans Chemical Co., No 10, rue Spruce, New York.

Un PRÊTRE
de Rome a TROUVÉ le SECRET de GUÉRIR ANÉMIE - DÉBILITÉ - GÉNÉRALE DYSPÉPSIE - MAIGREUR - PETIT PILEUX AN ONIO

toniques, dépuratives, reconstitutives. 2 fr. Pharm. MALAVANT, 19, r. des Deux-Ponts, PARIS

Dépositaire à Montréal : ARTHUR DÉCARY.

J.A. DUMAS
TEL. BELL M. 1424



Photographe
112 Rue Vitre
Coin St Laurent
MONTREAL.

Flacon : 5 fr. France 10 fr.

PURETÉ DU TEINT
Étendu d'eau le
LAIT ANTÉPHELIQUE
ou Lait Candé

Dépuratif, Tonique, Détersif, dissipe Eczéma, Rougeurs, Rides précoces, Anguilles, Boutons, Efflorescences, etc. — A l'usage du visage clair et uni. — A l'usage pur, il enlève, on le sait, Masques et Taches de rousseur.

Il date de 1849

JOURNAL DE LA JEUNESSE, hebdomadaire illustré pour les enfants de 10 à 15 ans. Le numéro : quarante centimes. Abonnements : Union postale un an 22 fr., six mois 11 fr. Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui le demandera par lettre affranchie. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Librairie Hachette, 104, boulevard Saint-Germain, Paris.

LA FEMME DETECTIVE

Grand roman dramatique

PREMIERE PARTIE

LA NUIT SANGLANTE

—Asseyez-vous, je vous en prie, madame... Nous avons à causer longuement...

Aimée Joubert, (c'était, nous le savons déjà, le véritable nom de Mme Rosier), se sentait mal à l'aise entre ces trois représentants de la justice et de la police.

Certes, elle n'avait rien à craindre d'eux, elle le savait à merveille, mais une lueur soudaine venait de se faire dans son cerveau, et ce qu'elle devinait lui causait une profonde épouvante.

Toujours maîtresse d'elle-même, elle dissimula de son mieux ses impressions et prit le siège que lui indiquait le juge d'instruction.

Ce dernier poursuivit :

—Avez-vous lu, chère madame, les journaux de ces jours derniers ?

—Mais sans doute, monsieur... Je lis tous les matins le *Petit Journal* et le *Figaro*.

—Alors vous êtes au courant du double crime qui nous cause en ce moment une préoccupation si grande ?

—J'ai lu qu'on avait assassiné une femme dans un tombeau du Père-Lachaise, et que le cadavre d'un homme avait été trouvé dans la voiture d'un loueur de la rue Ernestine... C'est de cela, je pense, que vous voulez parler ?

—Oui, c'est de cela.

—N'a-t-on pas dit que l'assassin était arrêté ? reprit Aimée Joubert.

—On l'a dit, mais malheureusement on se trompait.

—On a cependant arrêté quelqu'un ?

—Par erreur, oui... De fausses apparences désignaient une personne absolument honorable... Un mandat d'amener a été signé et exécuté contre cette personne dont on a bien vite reconnu l'innocence et que nous avons mise en liberté hier matin.

—Voilà une fâcheuse erreur ! s'écria Mme Rosier.

—Fâcheuse, déplorable, oui sans doute ; mais que voulez-vous ? Une ressemblance signalée par tous les témoins avait lancé les agents sur une fausse piste...

—Enfin le mal est réparé, en partie du moins, répliqua la ci-devant policière, et sans doute vos agents, parmi lesquels il en est de très habiles, suivant l'exemple des chiens de chasse après un défaut, reprendront la voie véritable et ne la quitteront pas... Paul de Gibray secoua la tête.

—Nous oserons à peine l'espérer... répliqua-t-il.

—Pourquoi donc ?

—Parce que nous nous trouvons en présence de difficultés inouïes... d'un mystère inexplicable... Pas un indice ne vient nous guider... Nous nous agitons dans le vide... Certes, ainsi que vous les constatiez tout à l'heure, nous avons des agents habiles, mais les plus clairvoyants d'entre eux sont bien inférieurs à ceux que la brigade de sûreté possédait autrefois et dont vous faisiez partie.

Aimée Joubert sentit un petit frisson courir sur son épiderme.

Ses premières conjectures se métamorphosaient en certitudes.

—Votre bienveillance exagère singulièrement mon humble mérite d'autrefois... répondit-elle... D'ailleurs, autrefois, j'étais jeune, énergique, et je me trouvais placée dans des circonstances particulières que peut-être vous n'avez pas oubliées tout à fait.

—Ah ! s'écria le chef de la sûreté. Si une affaire semblable à celle qui nous préoccupe aujourd'hui s'était présentée quand vous étiez des nôtres nous aurions eu la certitude du succès... Mais, hélas ! vous nous manquez !

—Il vous reste Jodelet et Martel.

—Une demi-douzaine de Jodelet et autant de Martel ne feraient pas la monnaie d'Aimée Joubert, à qui sa clairvoyance dans les plus profondes ténèbres avait valu le surnom glorieux d'*Œil de Chat* !... Voyons, que pensez-vous de ce tragique imbroglio ?...

—Absolument rien...

—Comment ? C'est impossible !...

—C'est le contraire qui serait impossible. Pour me former un commencement d'opinion il faudrait avoir suivi l'enquête, assisté à la levée des corps, pesé les dépositions des témoins, étudié les moindres détails. Or, je ne sais que ce qu'ont imprimé les journaux, aussi, je le répète, je n'ai point d'opinion sur l'affaire, quoiqu'elle m'ait impressionnée vivement et que j'y aie pensé beaucoup, par un reste d'ancienne habitude.

—Eh bien ! en y pensant, que vous disiez-vous ?

—Une seule chose...

—Laquelle ?

—Que le meurtrier était un grand maladroit.

Les trois hommes écoutaient avec un intérêt facile à comprendre cette femme qui s'animait sans le vouloir, comme le cheval de guerre au son de la trompette, et dont on voyait bien que d'un instant à l'autre les instincts policiers allaient reprendre le dessus.

La dernière parole prononcée par elle était à ce point inattendue qu'elle les frappa d'une sorte de stupeur.

À peine pouvaient-ils en croire leurs oreilles.

—Un grand maladroit ! ! s'écria le juge d'instruction.

—Oui, certes !... un débutant... tout ce qu'il y a au monde de plus débutant ! ! Jamais un homme habile, un assassin de profession, n'aurait eu la sottise de frapper à neuf heures de distance ses deux victimes avec la même arme... L'identité des blessures, prouvant qu'il n'y avait qu'un seul meurtrier, simplifiait l'enquête et enlevait à ce meurtrier une de ses chances de salut...

Le juge d'instruction, le chef de la sûreté et le commissaire échangèrent un regard qui signifiait clairement :

—Elle a raison... Nous n'avons pas pensé à cela...

Aimée Joubert reprit :

—Connaissez-vous le mobile du crime ?

—Nous le cherchons en vain... répliqua Paul de Gibray. Je vous l'ai dit et je vous le répète, jusqu'à cette heure le mystère nous paraît insondable... Nous sommes perdus dans l'obscurité... Ne consentiriez-vous pas à nous aider de vos conseils ?

LXIII

—Vous aider de mes conseils ! répéta Mme Rosier.

—Ou, ce qui vaudrait mieux encore, prendre cette affaire en mains, ajouta le chef de la sûreté.

Aimée Joubert regarda tour à tour en souriant ses deux interlocuteurs.

Presque depuis le début de cet entretien... répondit-elle, je m'attendais à la question que vous venez de me poser... C'est pour cela, messieurs, que vous ne m'en voyez point surprise.

—Que répondez-vous ? demanda le juge d'instruction.

—Ceci : Vous savez quelles raisons, jadis, m'avaient fait accepter, ou plutôt solliciter un emploi dans la police...

“ La soif de la vengeance me guidait.

“ J'espérais vous livrer un jour l'homme qui m'avait déshonorée en me rendant la complice inconsciente d'un crime que je ne soupçonnais pas, et en me laissant mère d'un enfant, né dans une prison, d'un père condamné à mort...

“ Vous savez de même pourquoi j'ai rompu avec une existence que j'aimais et à laquelle je m'étais donnée tout entière, car rien ne me paraît plus grand, plus noble, plus attachant, que de risquer sa vie chaque jour, à chaque heure, dans la chasse aux coquins, et de devenir, par cela même, la providence invisible des honnêtes gens.

“ J'avais un fils et ce fils grandissait.

“ Je craignais qu'il n'apprit, par hasard, que sa mère appartenait à la brigade de sûreté, et qu'en cherchant la cause et les origines d'une telle situation étrange pour une femme, il ne vint à découvrir que son père était un misérable assassin.

“ A tout prix je voulais éviter cela... J'ai réussi... Mon fils ignore le passé et ne soupçonne rien... Il ne voit en moi que Mme Rosier, la meilleure amie de sa mère morte depuis longtemps, et chargée par elle de l'aimer et de veiller sur lui...

“ Si j'acceptais l'offre que vous me faites, ma tranquillité serait perdue... Je me verrais assaillie comme autrefois de craintes perpétuelles, d'inquiétudes sans cesse renaissantes... Recommencer est au-dessus de mes forces... Vous voyez bien que c'est impossible...

—Vous vous exagérez beaucoup la situation, chère madame... dit Paul de Gibray.

—Non, monsieur, je la vois telle qu'elle est... et, je vous le répète, elle me fait peur.

—Votre fils demeure-t-il avec vous ?

—Nullement... Une habitation commune n'aurait aucun motif plausible, puisque mon fils ne voit en moi qu'une ancienne amie de sa mère... Il a son *chez lui* tout à fait indépendant.

—Eh bien ! mais alors, puisque vous ne vivez point ensemble, il ne peut rien savoir de ce que vous faites... Vous êtes absolument libre, comme il l'est lui-même...

—Il vient souvent me voir et ne manquerait point de s'étonner de l'irrégularité soudaine de mes habitudes... Or, de l'étonnement au soupçon il n'y a qu'un pas. Ce pas serait vite franchi... Je sens bien d'ailleurs que mes angoisses mal dissimulées suffiraient pour me trahir...

—Quel âge à votre fils ?

—Vingt-trois ans.

—Que fait-il ?

—Du reportage pour les journaux... Il se destine à la carrière des lettres... Il est en ce moment secrétaire particulier d'un Hollandais, ancien capitaine de vaisseau, occupé d'un grand ouvrage sur la marine... Mon fils fait des recherches pour lui, et revoit son travail au point de vue du style.

—D'après ce que vous nous dites, votre fils est un garçon fait, qui connaît le monde.

—Il est certain que j'admire souvent sa maturité précoce... C'est un sujet vraiment remarquable... une intelligence hors ligne...

—Un jeune homme doué d'une façon si brillante ne saurait être choqué d'apprendre que courageusement, au péril de votre vie et sans autre mobile qu'une pensée généreuse, vous servez la société... Il ne pourrait qu'en être fier...

—Hélas, monsieur, répliqua Mme Rosier, vous savez bien qu'il existe un préjugé contre la police...

préjugé absurde, soit, mais invincible... Si Maurice découvrait jamais qu'à la préfecture on m'avait surnommée l'Œil de chat, je n'oserais plus paraître devant lui.

—Il ne le découvrira pas, et d'ailleurs une telle considération ne doit point vous arrêter quand il s'agit d'accomplir une grande chose... Nous vous laisserons une liberté d'action complète... Nous ne vous demanderons pas de venir reprendre le poste que vous avez quitté !... Vous combattrez non en soldat régulier, embrigadé, immatriculé, mais en volontaire... Nous n'attendrons de vous qu'une seule chose, c'est de vous occuper avec nous d'une affaire qui jette dans Paris la consternation et l'effroi. Toutes les précautions seront prises pour que votre fils ne puisse soupçonner votre changement momentané d'existence... Nous mettrons à votre disposition un appartement où les rapports vous seront adressés sous un nom de votre choix, et où vous recevrez les communications des agents à vos ordres... Nous vous ouvrirons à la préfecture un crédit illimité, et je prends sur moi de vous promettre une prime de vingt-cinq mille francs si vous réussissez à nous livrer l'assassin, ce qui n'est point douteux.

—Vos offres sont bien flatteuses pour moi et bien séduisantes, je le reconnais... dit Mme Rosier.

—Alors, vous les acceptez ?... demanda vivement Paul de Gibray.

—Je les refuse...

—Dans l'intérêt même de votre fils, vous avez tort.

—Comment ?

—On lui saurait gré, comme à vous, du sacrifice que vous consentiriez à nous faire... La protection du procureur de la République, du préfet de police, lui serait assurée...

—Je vous en prie, monsieur, je vous en supplie, ne me pressez pas davantage... Vous le feriez en vain...

—Et cependant, il faut que vous cédiez ! s'écria le juge d'instruction, il le faut absolument... Je ne sais quel instinct m'avertit que vous seule pouvez trouver le mot de la terrible énigme... Le crime est mystérieux autant qu'effroyable... Il doit cacher quelque monstrueuse secret de famille, comme autrefois l'affaire Kourawieff.

En entendant ces mots, Aimée Joubert devint livide.

—Ah ! ne prononcez pas ce nom, monsieur ! s'écria-t-elle, en frissonnant. Il me rappelle ma honte imméritée et tous mes malheurs... Oubliez-vous que dans l'affaire dont vous venez d'évoquer le souvenir, j'étais accusé de complicité ?

—Je ne l'oublie pas, mais je me souviens aussi que vous avez démontré victorieusement la fausseté de l'accusation et prouvé votre innocence... Ce n'est point par hasard, d'ailleurs, que le nom de Kourawieff est venu sur mes lèvres, c'est que la femme assassinée au Père-Lachaise a été trouvée morte dans les tombeaux des Kourawieff.

—Dans le tombeau des Kourawieff !... répéta Mme Rosier avec stupeur.

—Oui... l'ignoriez-vous ?...

—Je l'ignorais... Les journaux ont parlé d'une tombe, mais sans la désigner... et c'est justement celle-là !... Voilà qui est étrange...

Aimée Joubert laissa tomber sa tête sur sa poitrine, en murmurant, à trois reprises :

—Étrange !... étrange !... étrange !...

M. de Gibray suivait du regard, avec un intérêt extrême, les mouvements de l'ex-policier.

Il lisait sur son visage, comme en un livre ouvert, le trouble profond que l'évocation soudaine du passé venait de faire naître en elle.

L'idée de mettre cette émotion à profit s'empara de lui.

—Si l'on vous offrait aujourd'hui le moyen, ou tout au moins si l'on vous donnait une chance de retrouver Pierre Lartigues, demanda-t-il tout à coup, accepteriez-vous la mission que nous voudrions vous confier ?

Au nom de Lartigues, Aimée Joubert releva brusquement la tête.

Une lueur farouche s'alluma dans ses prunelles.

Ses sourcils se rejoignirent sur son front crispé ; ses lèvres blanchirent ; ses mains tremblèrent.

—Lartigues ! fit-elle d'une voix rauque. Vous avez bien dit Lartigues ?...

—Oui, et nous sommes prêts à vous servir si vous nous servez...

—Vous avez trouvé la trace de Pierre Lartigues ?

—Le jeune comte Yvan Kourawieff suit la piste de ce misérable depuis deux années...

—Le jeune comte Kourawieff ?... répéta l'ex-policier avec un accent interrogatif.

—Oui... le fils de la comtesse assassinée par Lartigues, et qui veut retrouver le misérable pour avoir la preuve écrite qu'un autre avait commandé le meurtre...

Les yeux de Mme Rosier lançaient des éclairs de haine.

—Ah ! dit-elle, le fils de la morte cherche Pierre Lartigues et il est sur sa piste...

—Oui, et d'ici à quelques minutes il sera dans ce cabinet, près de nous... Vous pourrez le voir, lui parler, combiner avec lui les moyens de retrouver l'infâme qui vous a déshonorée...

—Il va venir ? J'obtiens de lui des renseignements, qu'au prix de mon sang versé goutte à goutte je n'aurais pas cru payer trop cher ?

—Nous vous mettrons en rapport avec lui si vous consentez à nous aider dans la recherche de l'assassin du Père-Lachaise... répliqua le juge d'instruction.

—Eh bien ! j'accepte ! Si le comte Kourawieff peut me donner les moyens d'assouvir ma vengeance en satisfaisant la sienne, je ferai ce que vous attendez de moi...

—Il le peut.

—Alors, à partir de ce moment, je suis à vous.

—Enfin ! s'écrièrent à la fois le juge d'instruction, le chef de la sûreté et le commissaire.

—Mais, poursuivit Mme Rosier, il est bien entendu que je resterai libre d'agir à ma guise comme vous me l'avez dit, avec tels agents qu'il me plaira de choisir.

—C'est entendu...

—Je ne dépendrai de personne ?

—C'est à vous qu'on obéira...

—Vous mettez un appartement dans Paris à ma disposition ?

—Connaissez-vous celui de la rue Meslay ? demanda le chef de la sûreté.

—Oui.

—Vous convient-il ?

—Parfaitement.

Paul de Gibray et les deux magistrats échangèrent un regard triomphant.

Ils atteignaient le but et ce n'avait pas été sans peine.

LXIV

—Maintenant, messieurs, reprit Aimée Joubert, il faut que je sache tout ce que vous savez vous-mêmes.

—Je vais mettre à votre disposition les procès-verbaux de l'enquête et les interrogatoires des témoins... dit M. de Gibray.

—Je les lirai d'abord, et je vous questionnerai ensuite au sujet des détails qui m'auront particulièrement frappée...

—En attendant l'arrivée du comte Kourawieff, voulez-vous, ici même, jeter un coup d'œil sur ces pièces ? reprit le juge d'instruction.

—Oui, monsieur, il faut se hâter... C'est en matière de police surtout que le temps est précieux.

Paul de Gibray prit devant lui un dossier volumineux et le tendit à Mme Rosier, qui le posa sur la table habituellement destinée au greffier et s'assit en face de cette table.

—Je n'ai ni carnet, ni agenda, ni crayon, dit-elle ensuite. Auriez-vous la bonté de me passer quelques feuilles de papier... Je me servirai de la plume de votre greffier.

—Voici un agenda dont vous pouvez disposer... répliqua M. de Gibray ; il est neuf, par conséquent toutes ses pages sont blanches... Ce sera plus commode que des feuilles volantes.

L'ex-policier remercia et se mit à étudier le dossier, s'arrêtant de temps en temps pour prendre une note.

Le juge d'instruction, le chef de la sûreté et le commissaire aux délégations formèrent un groupe dans un angle du cabinet et causèrent à voix basse, se félicitant du succès qu'ils venaient d'obtenir.

—Ce succès nous échappait si le nom de Lartigues n'avait point été prononcé... dit le chef de la sûreté. La haine et l'espoir de la vengeance font d'Aimée Joubert notre alliée.

—Peu importe qu'elle obéisse à tel sentiment plutôt qu'à tel autre... répondit Paul de Gibray. Elle est avec nous, c'est le principal... Avez-vous fait venir à la préfecture, ainsi que je vous l'ai demandé, la voiture que conduisait le cocher Cadet et dans laquelle on a trouvé le corps de l'une des victimes ?

—Vos ordres ont été exécutés, oui, monsieur... La voiture est dans la cour du Dépôt...

Tandis que les trois hommes continuaient leur entretien, Aimée Joubert compulsait minutieusement, avec une attention soutenue, les pièces qu'elle avait sous les yeux.

Elle s'absorbait en ce travail, aride pour tout autre, mais pour elle plein de charme et qui lui donnait la fièvre.

On eût dit qu'en touchant ces feuilles de papier timbré sur lesquelles avait couru la plume insouciant d'un greffier, elle se transformait au physique aussi bien qu'au moral, tant son visage devenait rayonnant tandis qu'une ardeur sauvage s'allumait dans ses yeux.

Elle revenait malgré elle et presque à son insu à ces jours déjà lointains où sans cesse debout, marchant, cherchant, se composant des individualités diverses, elle s'acharnait à la poursuite des bandits qui vainement espéraient se dérober à la justice des hommes.

Pendant près d'une heure elle travailla sans relâche, relisant, réfléchissant, écrivant sur son carnet soit certains faits relatés aux procès-verbaux, soit certaines réflexions qui lui traversaient l'esprit et devaient lui servir de repère au cours de ses recherches.

Arrivée au dernier feuillet elle releva la tête.

—J'ai terminé l'examen de ces pièces, mais d'une façon superficielle et tout à fait insuffisante... dit-elle. Je demanderai à monsieur le juge d'instruction l'autorisation d'emporter le dossier chez moi, ou de venir, en son absence, m'installer dans ce cabinet et d'y passer, s'il le faut une bonne partie de la nuit...

—Ces pièces ne peuvent sortir d'ici, répondit Paul de Gibray, mais mon cabinet vous sera sans cesse ouvert et vous pourrez y travailler à votre convenance.

—J'y viendrai dès ce soir, monsieur.

—De la première et rapide étude à laquelle vous venez de vous livrer, a-t-il jailli pour vous quelque lumière ?

—Aucune... tout est obscur... Une seule chose me paraît, comme à vous, indiscutable, c'est que le même individu a commis successivement les deux crimes dont l'un était la conséquence de l'autre... La femme trouvée dans le tombeau des Kourawieff, au Père-Lachaise, a été frappée neuf heures avant l'homme de la rue Ernestine... C'est, à n'en point douter, le premier assassinat qui a motivé le second... La femme devait apporter dans le tombeau une chose quelconque, probablement une correspondance annonçant la venue à Paris de l'homme de la rue Ernestine, disant l'heure de l'arrivée du chemin de fer et indiquant le bras en écharpe comme signe de reconnaissance... L'assassin est allé à la rencontre du voyageur qui possédait les secrets révélés par la correspondance du tombeau, et le voyageur, à qui sans doute un mot de passe est tombé dans l'oreille, a suivi sans défiance son assassin... Le crime a été consommé pendant le trajet du chemin de fer du Nord à la rue Montorgueil... Un enfant reconstituerait tout cela, et je n'ai, quant à présent, pas autre chose...

Les trois magistrats se sentaient émerveillés en écoutant Aimée Joubert.

Quoiqu'elle prétendit n'avoir fait que ce qu'aurait

pu faire un enfant, ses paroles ouvraient pour eux une percée lumineuse au milieu des ténèbres.

— Commencez-vous à entrevoir le mobile du crime ? demanda le commissaire aux délégations.

— Je n'entrevois absolument rien... Quand j'aurai le mobile, j'aurai le criminel... Sachons d'abord quels sont les gens assassinés et nous pourrons sans doute ensuite raisonner par déduction... Il faut que je voie les deux victimes.

— Tout de suite ?

— Sinon tout de suite, du moins aujourd'hui... Il résulte du procès-verbal que l'homme assassiné avait sur lui sa montre, sa chaîne, un porte-monnaie bien garni ; donc le vol n'a pas été le motif de l'assassinat, et je le prouve :

— Admettons que la victime ait été munie d'une forte somme de billets de banque renfermés dans un portefeuille...

— Un assassin, voleur de profession, ne néglige rien... Après avoir pris le portefeuille dans la poche du pardessus, il aurait certainement fouillé les poches du pantalon et celles du gilet.

— Remarquez que j'admets, non comme certaine mais comme très probable, l'existence d'un portefeuille... Un voyageur n'arrive point de Calais sans avoir sur lui un papier quelconque pouvant établir son identité, ne fût-ce qu'une enveloppe de lettre avec le timbre de la poste, à moins toutefois qu'il n'ait intérêt à cacher cette identité...

Le juge d'instruction prit la parole.

— L'absence de toute marque au linge ne vous ferait-elle point incliner vers cette supposition ? de manda-t-il.

— Peut-être, je n'oserais conclure... Beaucoup de célibataires achètent du linge tout fait et ne s'occupent point d'y faire broder leurs initiales, et les blanchisseuses suppléent à l'absence de toute marque par un signe hiéroglyphique en fil rouge... Nous vérifions cela... Je désirerais examiner la montre et le porte-monnaie trouvés sur la victime...

— A l'instant.

M. de Gibray prit dans l'un des tiroirs de son bureau la montre et le porte-monnaie et les présenta à Aimée Joubert.

Elle ouvrit le premier des deux objets, après en avoir examiné l'extérieur.

— Porte-monnaie de pacotille, coûtant tout au plus trois francs... fit-elle ensuite ; c'est ce qu'on appelle un article de Paris, acheté dans quelque bazar... Le cuir en est fatigué, usé par places... dont il se servait depuis longtemps déjà... Jamais un homme du monde n'en aurait fait usage... Il contient seize napoléons d'or et sept francs de monnaie blanche, total : trois cents vingt-sept francs... Si l'homme venait passer quelque temps à Paris, il avait certainement sur lui d'autres valeurs, à moins qu'il ne dût toucher de l'argent chez un banquier... Tout cela est à éclaircir...

Aimée Joubert referma la porte-monnaie et s'occupa de la montre dont elle fit jouer les charnières, puis elle dit :

— Montre de Genève assez belle, à remontoir, échappement à ancre, huit trous en rubis, mais des montres comme celle-là on en trouve partout pour cent écus... Il s'en vend par an des millions !... et rien de gravé sur la boîte... Ce n'est pas encore cela qui servira d'indice...

Elle ajouta, en s'adressant au juge d'instruction :

— N'y avait-il pas autre chose sur les victimes ?

— Sur l'homme, non. mais la main crispée de la femme serrait une mèche de cheveux appartenant sans doute à l'assassin.

— Oui, c'est vrai... j'oubliais ce détail... il est pourtant d'une importance capitale !... Voulez-vous me remettre ces cheveux ?

— Voilà... me dit-il.

M. de Gibray ouvrit un carton, y prit un petit papier qu'il déplia, et exhiba la mèche blonde enfermée dans ce papier.

Aimée Joubert prit la mèche, parut l'étudier avec une extrême attention et demanda :

— Avez-vous une loupe ici ?

— En voici une... répondit M. de Gibray en lui

présentant une de ces loupes à verre fortement grossissant dont se servent les amateurs de tableaux anciens pour distinguer les repeints sous le vieux vernis.

La policière prit cette loupe de la main droite, se rapprocha de la fenêtre afin de se trouver en plein jour, et étudia de nouveau la mèche blonde à l'aide du verre grossissant.

Ce nouvel examen fut long.

Il se passa plus de cinq minutes avant qu'Aimée Joubert formulât cette question :

— Le médecin a-t-il vu ces cheveux ?

— Oui.

— Quel a été son avis ?

— Que la victime, en luttant contre son meurtrier, avait saisi cette mèche qui lui était restée dans la main.

Un sourire moqueur vint aux lèvres d'Aimée.

— Pas fort, votre médecin ! s'écria-t-elle. Pas fort du tout !

— Comment ? A quel propos ? demanda M. de Gibray très surpris.

— Il aurait pu vous dire qu'au lieu de trouver ces quelques cheveux entre les doigts de la morte, on aurait tout aussi bien pu y trouver une perruque entière...

— Une perruque ! répéta le juge d'instruction.

— Parfaitement... L'assassin était déguisé et comme, sans le moindre doute, il est brun, il portait une perruque blonde qui vous a dévoyés complètement...

LXV

En dépit de l'extrême gravité de la situation, Aimée Joubert eut quelque peine à garder son sérieux en voyant la mine déconfite et penaude des trois magistrats.

— Regardez... poursuivit-elle au bout d'une seconde. Ces cheveux n'ont pas de racines... ils ont été non arrachés dans une lutte violente, mais coupés aux ciseaux pour confectionner une perruque.

Le juge d'instruction, le chef de la sûreté et le commissaire aux délégations s'armèrent de la loupe et examinèrent la mèche blonde comme Mme Rosier l'avait fait avant eux.

— C'est vrai... firent-ils successivement.

— Tout est donc à recommencer... reprit la policière. Les témoins ont été trompés comme vous, ce qui fait que nous n'avons rien, ou du moins bien peu de chose à retenir de leurs dépositions. Mais qu'importe ? *Le défaut est relevé*, comme disent les chasseurs, et nous trouverons la vraie piste... Autre chose : Les procès-verbaux constatent, n'est-ce pas, que le linge de la femme, de même que celui de l'homme, ne portait aucune marque ?

— Aucune.

— Ce détail me paraît de la plus haute importance... Qu'un homme ait négligé de faire marquer son linge, cela se comprend ; mais une femme c'est différent... Si insouciance qu'elle puisse être, ses chemises et ses mouchoirs sont marqués... Dans le cas contraire, c'est qu'elle a quelque intérêt à ce qu'ils ne le soient pas... Pendant le temps passé à la préfecture, j'ai constaté à maintes reprises que les gens, hommes et femmes, faisant partie d'une association de malfaiteurs, portaient invariablement du linge non marqué, ou dont la marque n'était pas la leur... Ils agissaient ainsi dans le but de dépister la police s'ils étaient pris.

— Que prétendez-vous conclure de cela ? demanda M. de Gibray.

— Rien encore de précis... cependant nous pourrions, sans que j'en sois surprise le moins du monde, nous trouver en face, non d'une individualité isolée, mais d'une bande...

— Vous croyez ?...

— Encore une fois je n'affirme rien, mais la supposition me paraît très admissible... Je désire maintenant voir les victimes...

Trois heures sonnaient à la pendule du cabinet du juge d'instruction au moment où Aimée Joubert prononçait ces dernières paroles.

L'huissier de service vint annoncer que le comte Yvan Smoiloff attendait dans la galerie.

— Introduisez-le dans une minute... commanda Paul de Gibray.

Quand l'huissier fut sorti, il ajouta en s'adressant à Aimée Joubert :

— Le jeune homme que vous allez voir est le comte Kourawieff, mais, jusqu'à nouvel ordre, vous devez le connaître seulement sous le nom d'Yvan Smoiloff.

Mme Rosier répondit par un signe de tête affirmatif.

Elle se sentait troublée profondément.

L'approche du fils de cette belle comtesse Kourawieff, son ancienne maîtresse assassinée par Pierre Lartigues, la bouleversait.

Elle avait vu, tout enfant, le comte Yvan jouant sur les genoux de sa mère, douce et charmante créature qui le dévorait de caresses.

Il lui sembla revoir cette famille heureuse, unie, ces deux époux jeunes et beaux, éperdument épris l'un de l'autre et que la main d'un lâche meurtrier allait séparer.

Elle se souvint que ce misérable était son amant, le père de l'enfant qu'elle portait alors dans son sein ; elle se souvint qu'elle avait passé pour être sa complice...

Son cœur se serra ; un nuage voila ses yeux ; il lui fallut faire un appel à toute son énergie pour ne pas défaillir.

Le trouble de la pauvre femme était visible. Elle vacillait littéralement sur sa chaise.

— Contenez votre émotion... lui dit vivement Paul de Gibray. Soyez maîtresse de vous-même...

La voix du juge d'instruction lui rendit à la fois la force morale et la force physique.

Les battements impétueux de son cœur s'apaisèrent ; son visage s'immobilisa.

Yvan Smoiloff franchit le seuil.

Il salua tout le monde et se dirigea vers M. de Gibray qui lui tendait la main.

Aimée Joubert, à l'aspect de ce jeune homme qu'elle n'avait vu que tout petit enfant, mais qu'elle reconnut tant il ressemblait à sa mère, sentit ses yeux devenir humides.

Elle pensa à son fils à elle, à Maurice qu'elle adorait et dont le père infâme avait assassiné la comtesse Kourawieff.

— Je ne me suis point fait attendre, j'espère ?... demanda Yvan Smoiloff au juge d'instruction.

— Non, monsieur le comte... répondit ce dernier.

Il ajouta, en désignant Aimée Joubert :

— Et voici la personne dont nous vous avons parlé hier...

Le comte Yvan regarda la policière et fit un pas vers elle.

Aimée tremblait de tout son corps.

— Madame, lui dit le jeune Russe, votre présence me rappelle de bien cruels souvenirs... Elle renouvelle le deuil de toute ma vie... Elle me reporte aux jours lointains de mon enfance où vous étiez une amie pour moi, car je me souviens de vos baisers et de vos sourires, comme je me souviens du crime qui m'enleva ma mère... Je sais, madame, ce que vous avez souffert injustement... Je sais qu'accusée par un infâme, il fallut vous débattre contre la colombie, faire éclater votre innocence !... Je sais avec quel courage indomptable, avec quelle énergie jamais défaillante, vous avez cherché l'assassin de ma mère, l'homme qui voulait me perdre, et je sais comment vous avez prouvé son crime. Je vous admire, madame, et je suis heureux de vous voir aujourd'hui, car vous serez mon alliée, je l'espère, dans la lutte que je vais soutenir contre notre ennemi commun, si longtemps et si vainement poursuivi, et dont je crois avoir retrouvé la piste...

— Monsieur le comte, répondit Aimée Joubert avec une émotion qu'il lui fut impossible de cacher tout à fait, à vingt-trois ans de distance j'ai éprouvé deux grandes joies... La première il y a vingt-trois ans, quand le verdict du jury me déclara non coupable d'un crime qui me faisait horreur. La seconde, tout à l'heure, en vous écoutant... Vous venez de m'ab-

DEUXIÈME PARTIE

L'ŒIL DE CHAT

soudre pour la seconde fois, vous, le fils de la noble femme que j'ai tant pleurée, et je vous en remercie du plus profond de mon âme... Oui, je serai votre alliée, je le jure, et une alliée fidèle ! Je succomberai à la tâche s'il le faut, mais je vous livrerai Pierre Lartigues !

— Merci, madame... dit simplement le comte en tendant la main à la policière.

Aimée Joubert prit cette main, sur laquelle avec une respectueuse tendresse elle appuya ses lèvres.

Puis elle se releva, transfigurée.

— Vous êtes sur la piste de Lartigues, avez-vous dit ? demanda-t-elle.

— Je le crois...

— Vous le connaissez donc ?

Le comte Yvan raconta brièvement ce que nos lecteurs l'ont entendu expliquer au juge d'instruction.

Il termina son récit à Bruxelles où le misérable s'était dérobé.

Mme Rosier avait écouté avec une profonde attention et un intérêt facile à comprendre.

— Vous croyez qu'aujourd'hui cet homme est à Paris ? demanda-t-elle au comte.

— J'en jurerais...

— Sur quoi se base votre conviction à cet égard ?

— Sur un pressentiment...

— Voilà tout ?...

— Je crois que c'est assez...

— Assez pour nous donner une certitude, non, car les pressentiments sont souvent trompeurs... Néanmoins c'est possible... Si Lartigues est à Paris, soyez certain que je le saurai... Laissez-moi conduire cette affaire, et permettez-moi de compter sur votre concours actif, si je le réclame...

— D'avance il vous est acquis. Disposez de moi, madame...

— J'aurai besoin de vous voir pour vous demander de nombreux renseignements...

— Où et quand ?

— Je ne sais encore... Je vous écrirai pour vous l'apprendre.

— Au Grand-Hôtel, que j'habite...

— Et sous le nom du comte Yvan Smoïloff... je ne l'oublierai pas...

Aimée Joubert se tourna vers le juge d'instruction et ajouta :

— Maintenant, monsieur, je répète ce que je disais au moment de l'entrée de monsieur le comte : Je voudrais voir les victimes...

— Nous pouvons aller immédiatement à la Morgue... répondit Paul de Gibray en appuyant sur le bouton d'un timbre électrique.

L'huissier parut aussitôt.

Le juge d'instruction lui donna l'ordre d'envoyer chercher deux voitures.

— Vous vous occupez donc de l'affaire ténébreuse dans laquelle, un moment, on a pu me croire com promis ? demanda le comte Yvan à Aimée Joubert.

— Oui, répondit-elle, j'y ai consenti, et je m'en félicite à présent, car qui sait si cette affaire elle-même ne nous conduira pas à la découverte de Lartigues ?

— Que dites-vous ? s'écria le juge d'instruction, fort intrigué. Est-ce que, selon vous, Lartigues peut être mêlé au double crime dont nous cherchons l'auteur ?...

— Je l'ignore, mais cette pensée m'a traversé l'esprit quand j'ai appris de vous qu'on avait trouvé dans le tombeau de la famille Kourawieff le cadavre de la femme assassinée.

— Quel rapport ?

— Ne me questionnez pas... interrompit la policière. Plus tard je m'expliquerai mieux...

— J'ai toute confiance en vous, et j'attendrai que l'heure des explications vous semble venue.

Yvan Smoïloff prit congé du juge d'instruction, des deux autres magistrats, et se retira, après avoir renouvelé la promesse de collaboration active faite à Aimée Joubert.

L'huissier vint annoncer que les deux voitures attendaient.

Nos quatre personnages sortirent du cabinet de M. de Gibray et quittèrent le palais de Justice.

Les portes de la Morgue allaient se fermer. Les visiteurs attardés sortaient.

La nuit était presque venue. On alluma le gaz.

Le garçon d'amphithéâtre alla chercher des bougies chez le gardien-chef et Mme Rosier put examiner les deux cadavres.

Celui de l'homme attira tout d'abord son attention.

Elle examina longuement la blessure, et quoique le temps écoulé en eût modifié l'aspect, elle se rendit compte d'une façon très exacte de la forme primitive de cette blessure.

Le procès verbal ne m'avait pas trompée... dit-elle... on s'est bien servi d'une arme à lame triangulaire, or les lames de cette nature sont rares et coûtent assez cher... Les assassins de profession ne s'en servent jamais... A coup sûr celle-là était la propriété d'un amateur... Pour arriver à cet amateur, l'essentiel, quant à présent, est de savoir quel était l'homme dont voilà le corps...

Aimée Joubert prit une des mains du cadavre, la droite.

Elle en étudia la forme.

Elle palpa minutieusement la paume à la naissance des doigts...

— Aucune callosité... murmura-t-elle ensuite, l'homme ne se livrait point à une besogne manuelle, mais il est d'origine plébéienne, la forme des doigts l'atteste, et s'il ne travaillait plus il a travaillé jadis, cette cicatrice à la main droite me le prouve.

Mme Rosier prit la main gauche et la soumit à un examen pareil à celui dont la main droite venait d'être l'objet.

Presque aussitôt elle poussa une exclamation.

— Qu'y a-t-il ? demanda M. de Gibray.

— Un indice sérieux...

— Lequel ?

— Ce tatouage sur le bras... Il est certain que, grâce à ses empreintes si personnelles, cet homme est facilement reconnaissable...

— On ne l'a pas encore reconnu, cependant...

— Nous l'ignorons... D'ailleurs ce qui n'a pas été fait se fera certainement.

Aimée Joubert palpa la partie inférieure des jambes du mort, immédiatement au-dessus des chevilles.

Elle ne découvrit rien et revint au tatouage.

— Ce malheureux, dit-elle, a été soldat ou détenu... La caserne et les prisons, voilà les seuls endroits où l'on s'amuse à se travailler ainsi la peau...

La date qui se trouve dans ce cartouche est le millésime de l'année où l'homme s'est fait tatouer... On a photographié les cadavres, je suppose ?

— Oui... répondit le chef de la sûreté.

— Il faudra me remettre quelques-unes des épreuves les mieux venues de ces photographies... Maintenant, ajouta la policière, en s'approchant de l'autre corps, passons à la seconde victime.

Après un examen rapide, elle reprit :

— Cette femme est étrangère, la coupe du visage le prouve de façon surabondante... Elle doit être Anglaise, la chevelure rousse, la forme de la mâchoire, la longueur des dents, l'ampleur exagérée des pieds me l'attestent... Pas plus que l'homme elle n'appartient aux classes élevées... ses mains sont celles d'une travailleuse... d'une servante sans doute...

La policière, en disant ce qui précède, parlait nettement, rapidement, sans hésiter...

On la sentait convaincue, et sa conviction s'imposait à ses trois auditeurs.

Elle poursuivit :

— J'affirmerais volontiers que cette Anglaise était en service à Paris... On a vu l'homme à Calais, donc, selon toute vraisemblance, il arrivait d'Angleterre et il apportait à Paris des papiers de haute importance qu'il devait...

Elle n'acheva pas sa phrase et s'absorba dans de

profondes réflexions qui durèrent quelques secondes.

Au bout de ce temps, elle murmura, comme se parlant à elle-même :

— Il existait un autre intermédiaire, ce n'est pas douteux, et je vois bien des chances pour que cet intermédiaire soit l'assassin... Il a dû prendre les papiers déposés dans le tabernacle du tombeau Kourawieff, là où monsieur le juge d'instruction a relevé des traces de doigts sur la poussière intérieure, et ces papiers indiquaient l'heure de l'arrivée à la gare du Nord du voyageur venant d'Angleterre... oui... oui... ce doit être cela... Je suis encore dans les ténèbres, mais la lumière se fera peu à peu, je le sens, et je deviendrai lucide...

— Ah ! nous n'en doutons point, répondit M. de Gibray, car vous reconstituez tout un drame qui doit se rapprocher beaucoup de la vérité, s'il n'est la vérité elle-même.

Nos lecteurs savent déjà que le juge d'instruction ne se trompait point.

Aimée Joubert justifiait son sobriquet de l'Œil de Chat.

Elle voyait dans l'obscurité.

— Vous croyez alors que le troisième intermédiaire serait l'assassin ?... demanda le chef de la sûreté.

— Oui.

— Ce jeune homme devait être étranger.

— Pourquoi supposez-vous cela ? fit vivement la policière.

— Tous les témoins affirment qu'il avait un accent prononcé... l'accent des races du Nord...

Mme Rosier haussa les épaules et répliqua :

— Parlons-en, des témoins ! Ils affirmaient aussi que le jeune homme était blond ! Ils ont été bernés pour l'accent comme pour la couleur de la chevelure...

L'assassin calculait tout... Sa seule maladresse jusqu'à présent est d'avoir frappé ses deux victimes avec la même arme. Je ne sais s'il est tout jeune, mais je le suppose dans la force de l'âge... Pour raisonner ainsi le crime à vingt-cinq ans, il faudrait être un de ces monstres, effroi du monde, qui sont grâce au ciel d'épouvantables exceptions.

Ayant ainsi parlé, Aimée Joubert s'occupa des deux plaies, béantes et tuméfiées, visibles sur le corps de la femme.

— Ah ! les coups ont été vigoureusement portés ! dit-elle. Si le premier n'a pas été mortel, c'est que la malheureuse, par un mouvement tout instinctif, s'est jetée de côté en levant le bras, ce qui a fait dévier la lame du poignard... Le second coup est allé droit au cœur... C'est bien la même arme qui a tué les deux victimes ; le double meurtre a certainement une cause unique...

Ou je me trompe fort, ou nous sommes en face d'un acte préparé de longue main... A quoi tendait ce acte ?... Quel but poursuivait le meurtrier ? Je ne le sais pas encore... Ah ! si seulement je possédais un indice... Si l'on avait trouvé sur l'un ou sur l'autre des morts un papier... une ligne... un mot... Mais...

n'a rien trouvé, n'est-ce pas ?

— Rien... répondit Paul de Gibray.

Le greffier de la Morgue intervint.

— Monsieur le juge d'instruction, fit-il, je vous ai remis un papier découpé, plié en huit, enfermé dans une petite enveloppe et que nous avons tiré de la poche de l'orgnon de l'homme... N'en avez-vous point, madame ?

— Il n'y a rien d'écrit sur ce papier, donc son importance est nulle... répliqua le magistrat.

Aimée Joubert avait dressé l'oreille.

— Qui sait ? s'écria-t-elle. Les choses, pas plus que les gens, ne doivent être jugées sur l'apparence... Tel objet semble insignifiant qui ne l'est point...

tout... Avez-vous le papier dont monsieur le greffier vient de parler ?

— Oui.

— Sur vous ?

— Non, au Palais, dans mon cabinet...

— Nous n'avons plus affaire ici, quant à présent, je vais retourner au Palais avec vous et je vous prie de vouloir bien me remettre la feuille dont il s'agit... j'ai hâte de l'examiner.